

# Bulletin Communal

2  
2



MAMETZ,  
MARTHES,  
& CRECQUES



Numéro 24





Page 1	Le Mot du Maire
Page 3	Finances Communales
Page 5	Données socio-économiques
Page 9	Mesures prises & Travaux réalisés dans la commune
Page 13	La Vie Scolaire
Page 14	Centre Communal d'Action Sociale
Page 15	Actes de Vandalisme & Incivilités
Page 16	Association des Fêtes
Page 17	La Vie Associative
Page 18	Un Nom pour la Salle des Fêtes (C.A.S.C.)
Page 19	Concours des Maisons Fleuries
Page 20	Rétrospective 2001
Page 25	Sociétés Locales
Page 39	Plan de MAMETZ
Page 40	Les Commerces, Artisans, Services de notre Commune
Page 42	« Les Couquettes »
Page 45	« Eglise de Mametz et Notre Dame de Bruchine »
Page 53	Projet 2002 : À la rencontre du temps passé
Page 54	Les Joies ... les Peines de l'année 2001
Page 56	Calendrier des Fêtes 2002
Page 61	À votre service
Page 63	Les Conciliateurs de Justice
Page 66	Accès au droit

# Cyber-Centre de la Morinie



Vous êtes inscrit à l'ANPE, vous désirez trouver un emploi via Internet,  
Vous désirez vous initier,  
Consulter Internet,  
Ou encore utiliser Word, Publisher, Excel ... pour créer vos cartes, lettres, affiches, CV, ...

*Mélanie et Jérôme seront heureux de vous accueillir et vous aider !*

➤ 3 centres sont à votre disposition :

- 49 Grand'rue 62129 Théroouanne,
- Rue d'Islinghem 62129 Ecques,
- 69 Grand'rue 62120 Mametz.

Horaires d'Ouverture :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00					
10h00	Ateliers / initiations Théroouanne	Ateliers / initiations Théroouanne	Ateliers / initiations Théroouanne	Demandeurs d'emploi Ateliers / initiations Théroouanne	Libre Accès Théroouanne Mametz
12h00					
<b>TEL : 03.21.12.44.14</b>					
14h00	Ateliers / initiations Théroouanne	Libre Accès Théroouanne Mametz	Ateliers / initiations Théroouanne	Ateliers / initiations Théroouanne	Libre Accès Théroouanne Ecques 13h30/17h30
16h00					
17h30	Libre accès Théroouanne	Libre Accès Théroouanne	Libre Accès Théroouanne	Libre Accès Théroouanne	
18h00	Ecques 16h00/18h00	Ecques 16h30/18h00	Ecques 16h00/18h00	Mametz 16h00/18h00	

**VOTRE PREMIERE HEURE EST GRATUITE !**

**Tarifs :**

- Non Adhérent : 2,29 €/heure (15 Frs)  
 Adhérent (carte 7,62 €/an) : 1,52 €/heure (10 Frs)  
 Recherche d'emploi via Internet : GRATUIT sur présentation de la Carte ANPE.  
 Traitement de Texte : 0.76 € (5 Frs) pour les étudiants, demandeurs d'emploi, sur  
 présentation d'un justificatif.
- Pour des personnes ne résidant pas dans la Communauté de Communes de la Morinie :
- Non Adhérent : 4,57 €/heure (30 Frs).  
 Adhérent (carte 7,62 €/an) : 2,29 €/heure (15 Frs).

## *Mametziennes, Mametziens,*

Une année vient de s'achever. Elle laissera malheureusement dans les esprits un souvenir impérissable.

Chacun de nous peut aisément se remémorer les images de ces avions pulvérisant les deux tours du WORLD TRADE CENTER avant que celles-ci ne s'effondrent, offrant une vision d'apocalypse. Ce que nous pensions être les images d'un film à grand spectacle n'étaient en fait que la dure réalité des choses et elles resteront gravées à jamais dans nos mémoires. Elles montrent également ce que peut engendrer le fanatisme qu'il soit religieux ou idéologique.

Cette nouvelle année a vu l'arrivée de l'EURO et quoique l'on en dise l'avènement de cette nouvelle monnaie commune nous montre, à nous qui ne sommes pas des technocrates, que l'Europe n'est pas une utopie et qu'elle est bien réelle.

Comme vous pourrez le voir dans un article spécialement consacré à ce sujet, nous avons été confrontés à l'incivilité, mot très à la mode en ce moment, mais qui reflète parfaitement l'orientation que prend notre société. Il est temps que les politiques prennent leurs responsabilités en redonnant à la Police, à la Gendarmerie et à l'Education Nationale, les moyens d'exercer tout simplement leur travail.

Dans un même ordre d'idée, notre municipalité a engagé un combat contre deux industriels régionaux qui avaient constitué impunément un stock de boues de papeterie (boues biologiques et boues de désencrage) malgré l'avis défavorable émis par la précédente municipalité.

Ne sommes-nous pas souverains sur notre territoire ? L'avis demandé au Conseil Municipal n'est-il en fait qu'une mascarade ?

Nous venons d'engager les démarches pour la création de trois classes qui permettront de regrouper l'ensemble des élèves de notre commune. Ce projet, qui dormait dans un tiroir depuis des années, va enfin voir le jour et tout le monde y sera gagnant. Outre l'aspect économique, ce regroupement scolaire permettra d'asséner un mauvais coup à cet esprit de clocher qui existe encore entre Mametz-centre, comme on dit, et ses deux hameaux.

Il était important que notre commune rajeunissante et en pleine expansion se dote d'un complexe scolaire adapté permettant à l'ensemble des jeunes Mametziens de bénéficier d'une scolarité centralisée, d'une répartition des cours beaucoup plus adaptée et d'une dotation en matériel, non plus diluée sur trois pôles scolaires, mais concentrée en un seul point.

Outre le rajeunissement de notre village, l'année 2002 verra tomber dans l'escarcelle du tourisme local un superbe étang qui porte désormais le nom de « Marais de la Sauvagine » et qui accueillera, en période estivale, pêcheurs et promeneurs. Les 8000 arbustes plantés au cours des années 2000/2001 offriront dans quelques années un décor reposant. Une promenade, une partie de pêche, un pique-nique au Marais de la Sauvagine sera d'ici peu, et nous l'espérons de tout coeur, un loisir très couru par les Mametziens ou les touristes. Cela nous permettra de faire découvrir notre jolie commune où il fait bon vivre et ce n'est pas les nombreuses personnes qui cherchent un terrain pour construire à MAMETZ qui me contrediront.

Nous avons au cours de cette année été à l'écoute de chacun et avons essayé de répondre favorablement à chaque demande.

Pour ce faire, nous n'avons pas de moyens colossaux. Si nos services techniques savent entreprendre des travaux « classiques », nous devons avoir recours pour les chantiers importants



non seulement aux demandes de subvention mais également à la Communauté de Communes qui n'a pas que MAMETZ à satisfaire.

Sachez que les Conseillers Municipaux, les Adjoints et moi-même sommes à votre écoute et qu'il vous est possible de nous rencontrer à tout moment afin de solutionner un problème. Les services administratifs de la Mairie sont là pour vous apporter une réponse aux difficultés que vous pourriez rencontrer pour la constitution de dossiers (permis de construire, aide à domicile, état civil... etc). Nous avons, dans ce but, adapté les horaires d'ouverture de la mairie. Il nous reste à aménager le guichet afin d'offrir à chacun la confidentialité à laquelle il a droit en se rendant dans nos locaux. Pour les plus démunis, sachez que les membres du C.C.A.S. sont à votre écoute pour vous guider dans vos démarches administratives mais également pour vous fournir une aide alimentaire. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal, les membres du C.C.A.S. et mes collègues du Conseil Municipal pour m'avoir efficacement épaulé pendant les neuf premiers mois de mon nouveau métier de Maire. Chacun, cette année, s'est investi pour répondre de son mieux aux attentes de la population et c'est à mes yeux notre mission première.

L'un des dossiers épineux de 2001 fut le problème de la GAYOLLE. La multiplication des structures (Conseil Municipal des Jeunes, Gayolle, Foyer Rural) a été à l'origine de nombreux points de friction d'autant que chacune de ces structures avait son budget propre. Ces problèmes sont en passe de s résoudre car toutes les activités seront recentrées sur une seule et même entité LE FOYER RURAL géré de main de maître par Mme MAES et un groupe d'adultes et d'adolescents très volontaires. Ces membres actifs du FOYER RURAL ont montré tout au long de l'année qu'avec un budget réduit, de la bonne volonté et une bonne dose de bénévolat, on arrive à mettre sur pied un grand nombre d'activités. Le local de la Gayolle abritera, après remise aux normes de sécurité, le FOYER RURAL et nous vous encourageons à y inscrire vos enfants.

Voilà, après ce petit tour d'horizon succinct de la vie de notre commune en 2001, je vous recommande la lecture des pages qui vont suivre. Elles entrent davantage dans le détail afin que chacun d'entre vous puisse être informé des événements qui ont égrené l'année qui vient de s'achever.

Pour clore ces propos, j'aurai une pensée pour notre « plus que centenaire » Mme Bert COCQUEMPOT qui vient d'entrer dans sa 103<sup>e</sup> année. Souhaitons que dure encore longtemps sa vieillesse paisible auprès de ses enfants.

A cette heure où les bouleversements de société polluent la vie de nombreux français, sachant garder notre village en dehors de toutes ces turpitudes en prônant le respect de chacun et en cherchant à garder à cette commune ce petit air de havre de paix que beaucoup nous envie. Et pour plagier le slogan qui figure sur les banderoles de notre grande équipe de football régionale nous pouvons dire, nous aussi :

**« FIER D'ÊTRE MAMETZIEN ! »**

Je vous souhaite une TRÈS BONNE ANNÉE et une EXCELLENTE SANTÉ.

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

## Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

En tant qu'adjoint aux finances, mon rôle est de vous parler du budget de la commune. Pour que chacun ait une vision concrète de la vie financière de notre village, j'évoquerai dans un premier temps les recettes et ensuite les principales dépenses destinées à améliorer votre vie quotidienne.

Notre source de revenus est bien sûr constituée par les impôts.

### **Cette année, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux.**

Cependant, la revalorisation par l'Etat des bases des 4 taxes nous a permis d'enregistrer une progression des recettes.

- Pour la taxe d'habitation +2.8% du fait de la revalorisation de la valeur locative et également de la construction de nouvelles habitations.
- Pour la taxe foncière bâtie, +5.6%
- Pour la taxe foncière non bâtie +0.4%
- Pour la taxe professionnelle +16.4% ...

Ce qui nous fait une augmentation moyenne sur les 4 taxes de 6%

**En ce qui concerne les dépenses**, je n'évoquerai que les travaux d'importance réalisés en 2001 et ceux prévus pour 2002..., bien que les factures cumulées des « petits travaux » font aussi grossir les dépenses (le remplacement d'appareil de chauffage, les réparations diverses en sanitaires électricité, remplacement de fenêtres, plantations, toitures, entretien des véhicules) coûtent également cher.

Les travaux importants se partagent en plusieurs postes répartis sur l'ensemble de la commune.

**En 2001**, nous avons financé les travaux de borduration et de revêtement de la rue Saint-Honoré à Crecques. Le remplacement des trois portes de la salle paroissiale de Mametz.

**En 2002**, nous aurons à financer :

- ❑ La rue de l'église à Marthes afin de lutter contre les inondations
- ❑ La rue du stade à Crecques : travaux de borduration pour lutter contre le ruissellement des eaux pluviales qui inondent les maisons situées en contrebas
- ❑ La rue de la gare à Mametz : travaux de borduration
- ❑ Le remplacement de réflecteurs pour l'éclairage public dans certaines rues
- ❑ La remise en état de la cloche et de son bâti à l'église de Mametz.

Nous allons construire 3 nouvelles classes à Mametz afin de procéder au regroupement scolaire de la commune, permettant ainsi d'optimiser la gestion des locaux et des charges associées comme le chauffage, l'entretien et le personnel.

### **Notre endettement ...**

Nous avons veillé à ce que ces charges nouvelles ne viennent pas alourdir trop fortement notre budget. Nous bénéficions d'une aide du Conseil Général et de l'Etat à hauteur d'environ 40% du montant total hors taxes des travaux pour les nouvelles classes et d'une subvention dans le cadre de la lutte contre les inondations en ce qui concerne les travaux de voirie.

Aussi le remboursement d'annuités d'emprunts sera-t-il stable pour 2002 : en effet, le nouvel emprunt contracté pour la réalisation des travaux de l'école viendra se substituer à celui qui avait été souscrit pour l'école maternelle il y a 15 ans et qui se termine en 2003.

Par ailleurs, le remboursement de la T.V.A. sur les travaux de la salle des fêtes viendra à point pour alléger notre engagement financier.

Après avoir décrit les principaux aspects de notre vie budgétaire pour l'année à venir, je souhaiterai maintenant exprimer tous mes vœux de bonne santé et de réussite pour l'année 2002 à tous les habitants de notre commune.

Je vous remercie de votre attention.

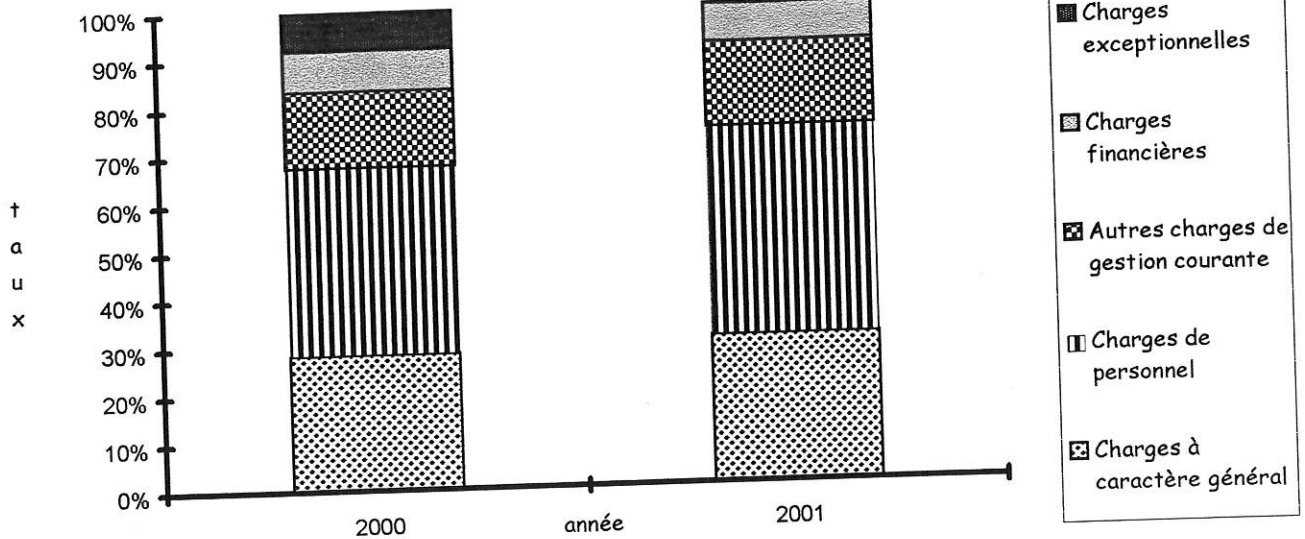
Michel HESDIN  
Adjoint chargé des finances



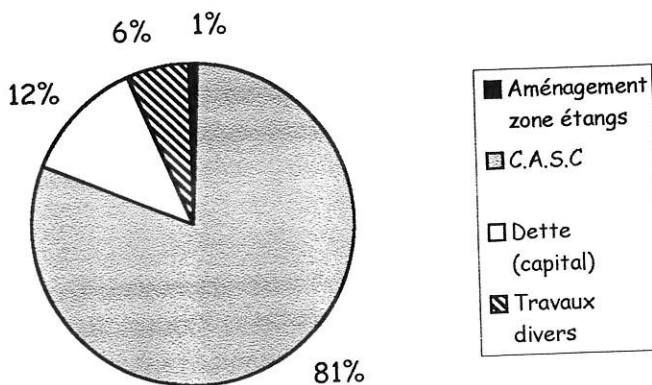
# FINANCES COMMUNALES



## SECTION DE FONCTIONNEMENT



## SECTION INVESTISSEMENT



Budget communal 2000 (compte administratif) **Section de fonctionnement** :  
Total 3 192 968,57 francs soit 486 764,92 euros.

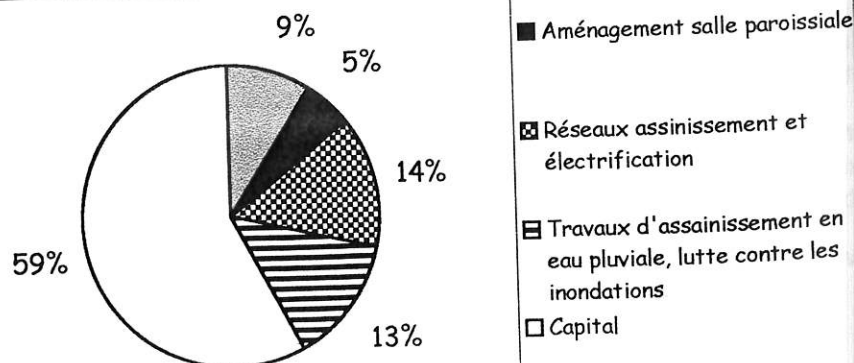
Budget communal 2001 (compte arrêté au 21/12/2001) **Section de fonctionnement** :  
Total 3 432 264,71 francs soit 523 245,38 euros.

Dépenses totales d'investissement au budget communal 2000 :  
4 438 192,81 francs soit 676 598,13 euros



Budget communal 2001 (comptes arrêtés au 21/12/2001) :  
Dépenses totales d'investissement 1 002 071,60 francs soit 152 764,83 euros

## SECTION INVESTISSEMENT



# Mametz

## Strate démographique 1000 - 1999 habitants

### Population (sans doubles comptes) 1999

1716

Rang départemental

161

Rang régional

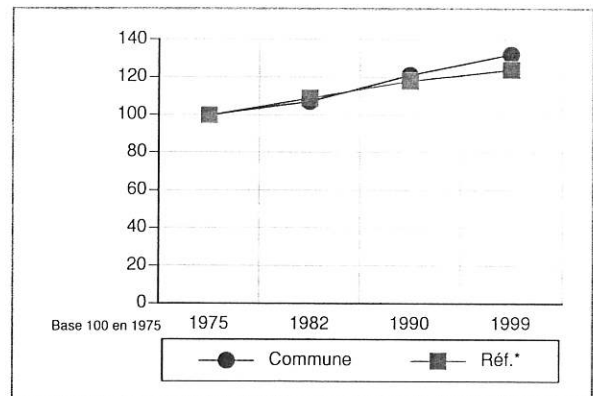
417

Rang national (France entière)

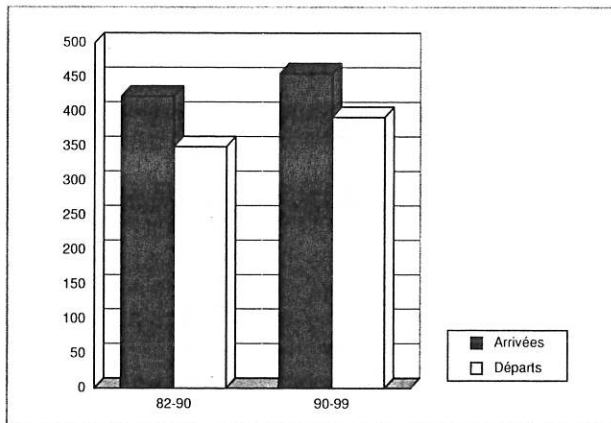
5322

### POPULATION - ÉVOLUTIONS ET RENOUVELLEMENT

Année	Pop.	Valeur absolue	Variation		
			totale	En %	
				Commune	Réf.*
1975	1291	101	7,8	1,1	1,33
1982	1392	175	12,6	1,5	0,95
1990	1567	149	9,5	1	0,57
1999	1716				



### Solde migratoire



	82 - 90	90 - 99
Arrivées	423	456
Départs	350	393
Solde migratoire	73	63
Naissances	208	187
Décès	106	101
Solde naturel	102	86
Variation totale	175	149

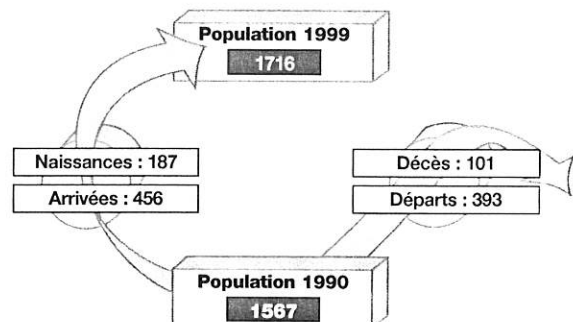
### Population habitant la commune en 1990 et 1999

En valeur absolue

1073

En % de la population 99

62,5



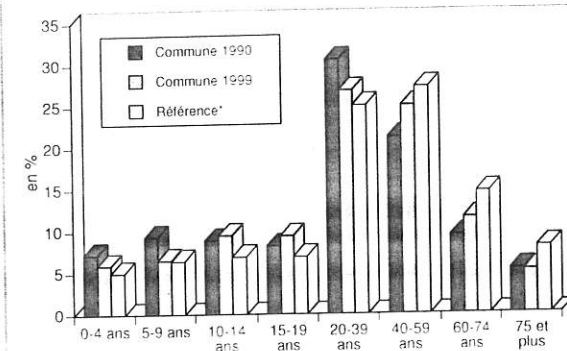
\* Moyenne nationale des communes de métropole appartenant à la même strate démographique  
Source INSEE/RGP75-82-90-99 - BDL Ecocale/Strater



# Mametz

## Strate démographique 1000 - 1999 habitants

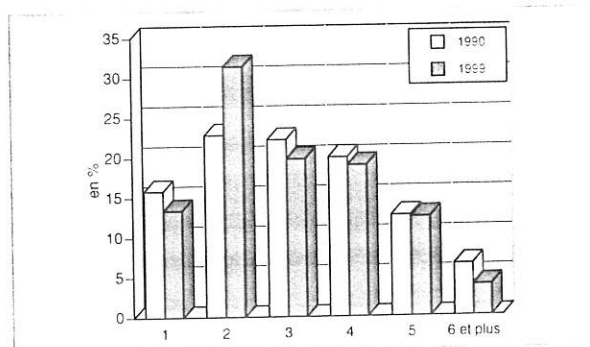
### AGE DE LA POPULATION



En 1999	Nbre	En %	
		Commune	Réf.*
0 - 4 ans	102	5,9	5
5 - 9 ans	112	6,5	6,4
10 - 14 ans	163	9,5	6,9
15 - 19 ans	162	9,4	6,9
20 - 39 ans	460	26,8	25
40 - 59 ans	428	25	27,2
60 - 74 ans	198	11,5	14,6
75 ans et plus	90	5,2	8

### POPULATION DES MÉNAGES

Répartition des ménages en fonction du nombre de personnes

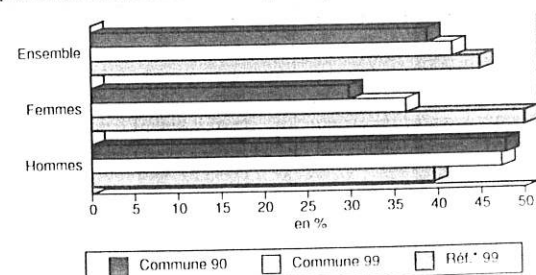


	Commune		Réf.*
	90	99	99
Nombre de ménages	495	567	
Nombre moyen de personnes par ménage	3,2	3	2,6

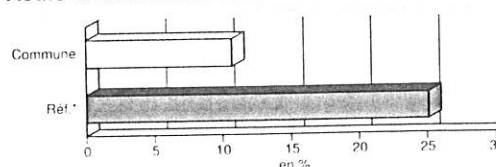
### ACTIVITÉ DE LA POPULATION

En 1999	Actifs	Inactifs
Hommes	404	451
Femmes	313	547
Ensemble	717	998

Répartition actifs/non actifs (en %)



Actifs travaillant et résidant dans la commune



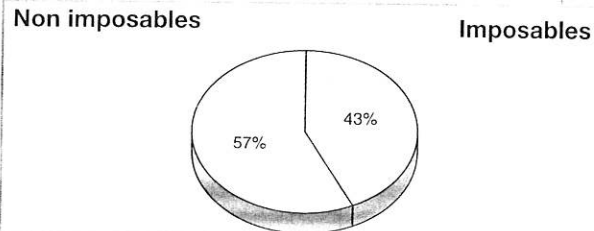
\* Moyenne nationale des communes de métropole appartenant à la même strate démographique  
Source INSEE/RGP75-82-90-99 - BDL Ecocale/Strater

# Mametz

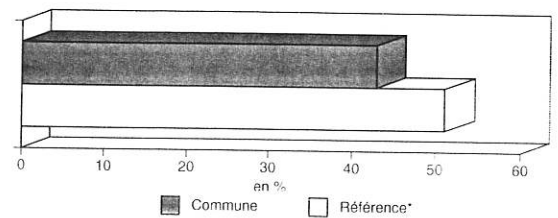
## Strate démographique 1000 - 1999 habitants

### REVENUS IMPOSABLES (ANNÉE 1998)

#### Répartition des foyers fiscaux

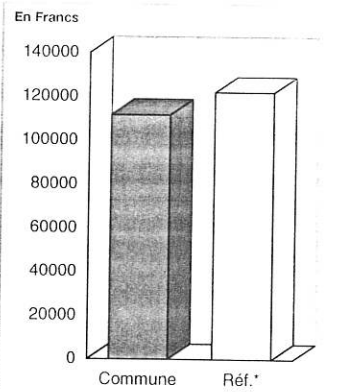


#### % de foyers imposables



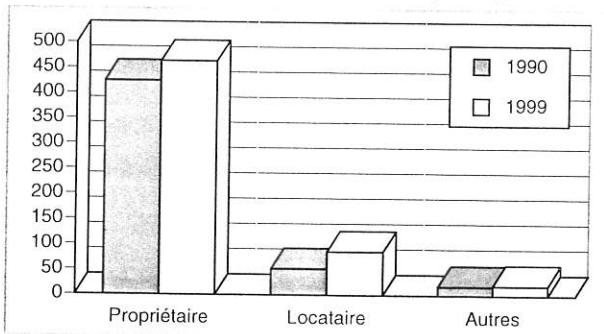
#### Revenu annuel moyen par ménage en 1998

	Commune	Réf.*
En francs	111671	121913
En euros	17024	18586



### LOGEMENTS

#### Statut d'occupation des résidences principales

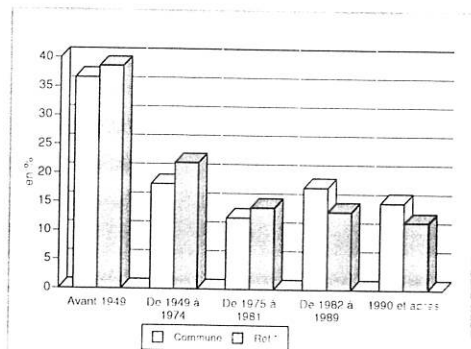


#### En 1999

	Commune	Réf.*
Résidences principales	567	
- % propriétaires	81,7	72,7
- % locataires	15,2	22,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	12	
- en % total logements	2	14,8
Logements vacants	25	
- en % total logements	4,1	5,7
<b>Total logements</b>	<b>604</b>	<b>604</b>

#### Date de construction des logements (en 1999)

	Nbre	Commune	Réf.*
		%	
Avant 1949	221	36,6	38,6
De 1949 à 1974	110	18,2	21,9
De 1975 à 1981	75	12,4	14,2
De 1982 à 1989	107	17,7	13,5
1990 et après	91	15,1	11,7
<b>Total</b>	<b>604</b>		



\* Moyenne nationale des communes de métropole appartenant à la même strate démographique  
Source INSEE/IRGP75-82-90-99 - BDL Ecocale/Strater



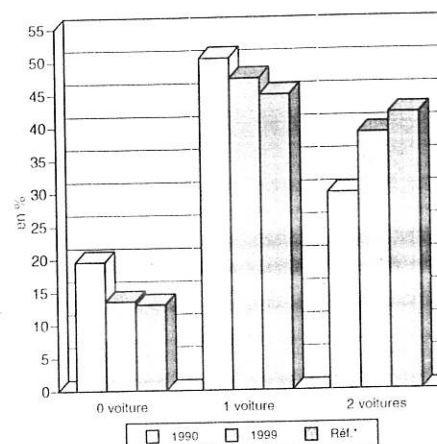
# Mametz

## Strate démographique 1000 - 1999 habitants

### EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Répartition des ménages possédant

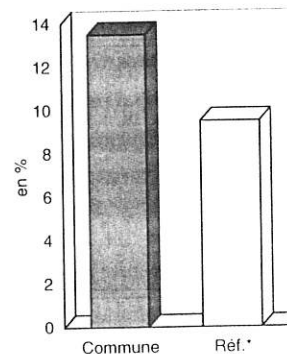
	Nombre	
	90	99
0 voiture	97	77
1 voiture	250	269
2 voitures et +	148	221
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>567</b>



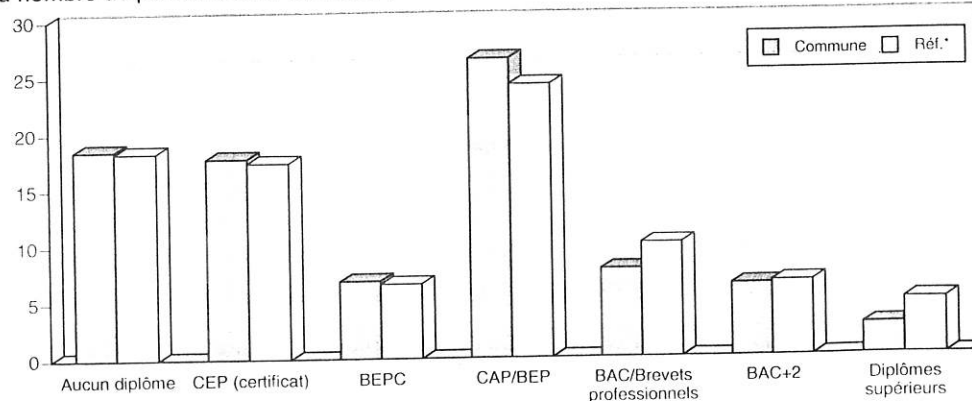
### FORMATION

Personnes de 15 ans et plus

	Nbre	Commune	Réf.*
		En % des 15 ans et +	
Aucun diplôme	247	18,5	18,3
CEP (certificat)	238	17,8	17,4
BEPC	92	6,9	6,6
CAP / BEP	355	26,5	24,2
BAC / Brevets professionnels	104	7,8	10,1
BAC + 2	86	6,4	6,6
Diplômes supérieurs	36	2,7	4,9
Personnes en cours de formation	180	13,5	9,5
<b>Total personnes de 15 ans et +</b>	<b>1338</b>		



En % du nombre de personnes de 15 ans et +



\* Moyenne nationale des communes de métropole appartenant à la même strate démographique  
Source INSEE/RGP75-82-90-99 - BDL Ecocale/Strater

# MESURES PRISES & TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE

## ♦ POSITIONNEMENT DE LA BENNE À DÉCHETS VERTS

Nous avons rétabli la benne à déchets verts positionnée à Marthes. Nous avons réalisé ces transports de déchets verts par nos propres moyens et nous nous sommes débrouillés pour que cette prestation ne coûte rien à la commune (sauf le temps passé par un employé communal).

## ♦ TRAVAUX A LA MAIRIE

- Le bardage du chéneau a été changé.
- La façade a été repeinte.
- En prévision : cloisonnement pour obtenir une confidentialité du guichet.

## ♦ MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la Mairie ont été modifiés pour répondre aux besoins de chacun. La Mairie étaient auparavant ouverte les après-midi et le samedi matin.

Nos bureaux sont désormais ouverts de 10 heures du matin à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et ce afin de répondre au mieux à notre mission de service publique et s'adapter aux horaires professionnels de chacun.

## ♦ MARAIS DE LA SAUVAGINE

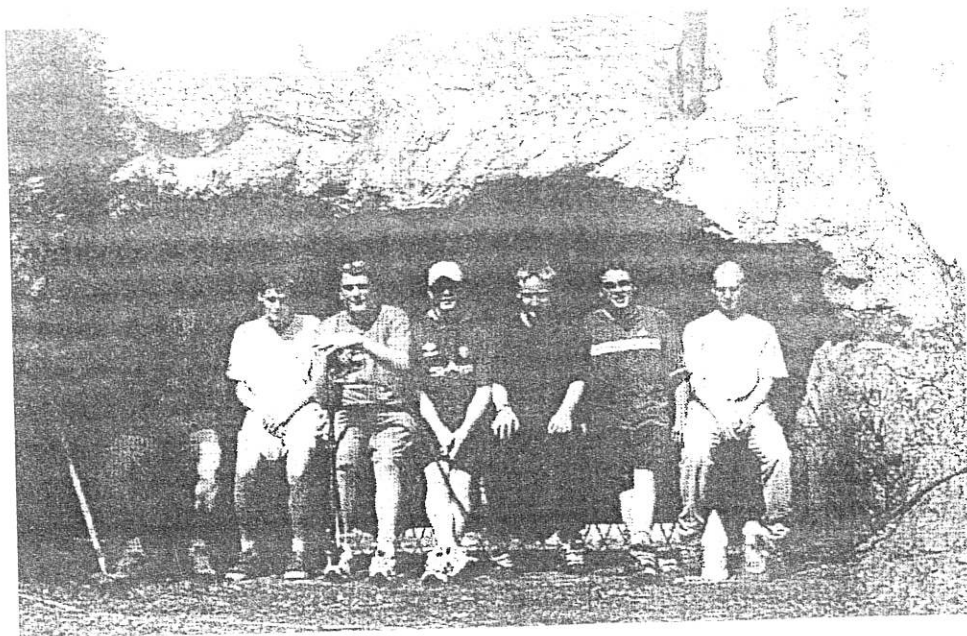
Le chantier école qui s'est achevé en Juin 2001 a permis de réaliser l'aménagement de ce superbe plan d'eau. Plus de 8000 arbustes ont été repiqués, de nombreuses zones avec pelouse ont été ensemencées.

Pour répondre aux normes de sécurité, des panneaux " Baignade interdite " et " feux interdits " ont été plantés sur le pourtour de l'étang. Ils n'ont survécu qu'une semaine au vandalisme ! Nous avons dû en remettre de nouveaux en les " blindant ".

Des bancs et des poubelles ont été disposés tout autour du plan d'eau par les services techniques de la commune. L'inauguration officielle aura lieu en 2002 aux beaux jours mais la société de pêche " La truite Mametzienne " occupera une partie des lieux dès le 1er janvier.







#### ♦ LA GROTTE RUE DU MOULIN

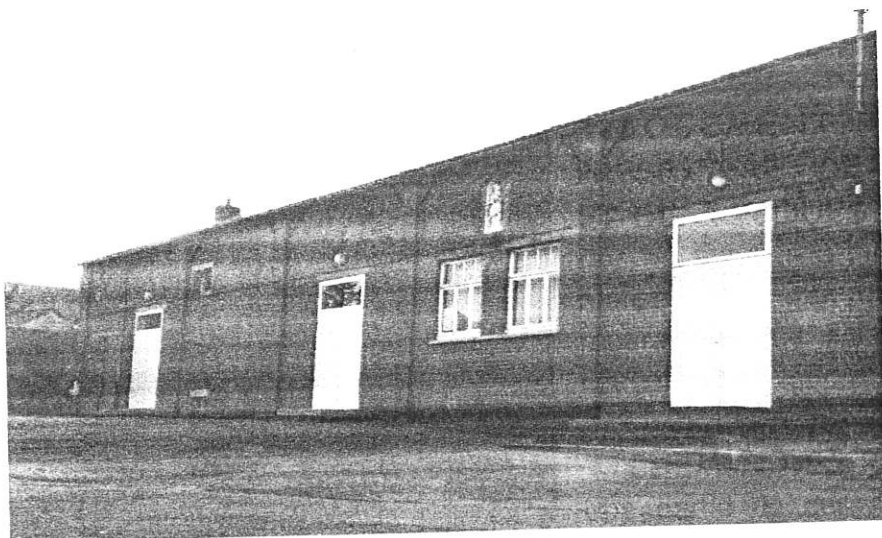
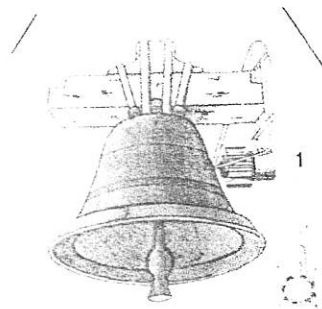
Les jeunes de la Gayolle ont entièrement nettoyé cette grotte (intérieur/extérieur au karcher) et un arrêté municipal a été pris pour interdire l'accès à cette dernière.

#### ♦ LE CIMETIÈRE DE MAMETZ

Les pins situés sur le pourtour de l'ancien cimetière ont été "rafraîchis".

#### ♦ L'ÉGLISE DE MAMETZ ET LA SALLE PAROISSIALE

- Dépose d'une ancienne cheminée.
- La cloche sera prochainement déposée pour lui faire faire un quart de tour et changer la pièce en bois qui la supporte.
- Remplacement de trois doubles portes à la salle paroissiale (porte en acier laqué).



#### ♦ LOGEMENT ANCIEN PRESBYTÈRE DE MAMETZ ET DE CRECQUES

Des travaux sur la toiture ont été réalisés ainsi que d'importantes réparations au niveau des évacuations.

#### ♦ CHEMIN DES RUELLES

Une partie de ces ruelles étant constamment inondée l'hiver, un

fossé fut creusé pour capter les eaux de ruissellement provenant des parcelles surplombant ce chemin.

#### ♦ SALLE DU CASC

- Pose d'un carrelage sur le pourtour de la salle.
- Pose d'une borduration sur le parking.
- L'année 2002 verra la réalisation de places de parking supplémentaires.

#### ♦ ÉCOLE PRIMAIRE DE MAMETZ

- Aménagement d'une salle de classe pour répondre à l'ouverture d'un cours supplémentaire.

-Aménagement du local à l'entrée pour y exercer momentanément les activités annexes (Isolation, réfection des gouttières et du toit, électricité, pose d'un volet roulant). Ce local servira de bureau pour le Directeur d'école après le regroupement scolaire.

♦ **RUE DE LA BARRE**

Remplacement de canalisations pluviales endommagées.

♦ **ENTRÉE DE MAMETZ EN VENANT D'AIRE-SUR-LA-LYS**

Reprofilage d'un talus et création d'un trottoir évitant ainsi aux enfants de devoir empiéter sur la route.

♦ **RUE DE LA GARE :**

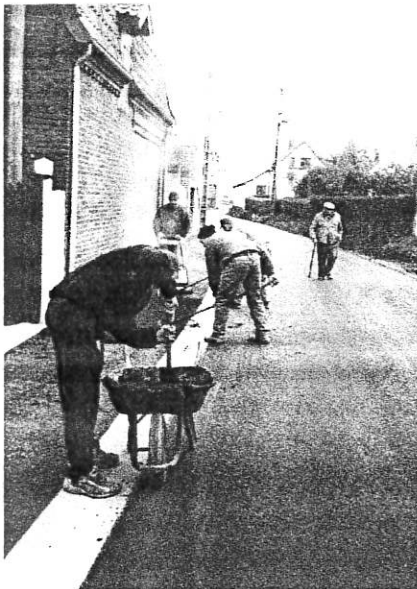
Aménagement d'un terrain pour le club canin.



♦ **RUE SAINT-HONORÉ**

Réaménagement complet de cette rue :

- Borduration – Évacuation pluviale
- Revêtement de la chaussée
- Trottoirs
- Accès à la ferme de M. DELEHEDDE



♦ **STADE A. DELANNOY**

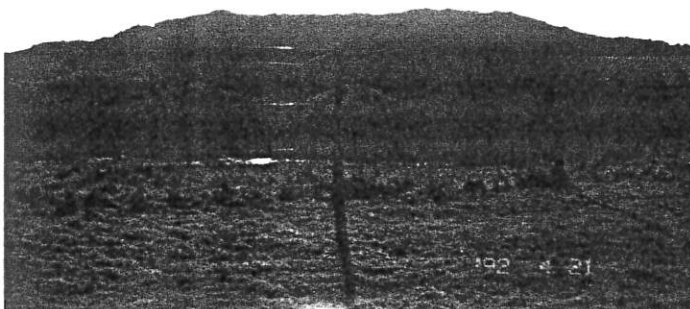
- Résolution des problèmes de drainage
- Fourniture de piquets pour poser des filets derrière les buts

♦ **CRECQUES - DÉPÔT DES BOUES**

La négociation avec les sociétés qui avaient déposé leurs boues de papeterie a abouti après un entretien en Mairie et grâce à un ultimatum qui a démontré notre intransigeance à ce sujet.

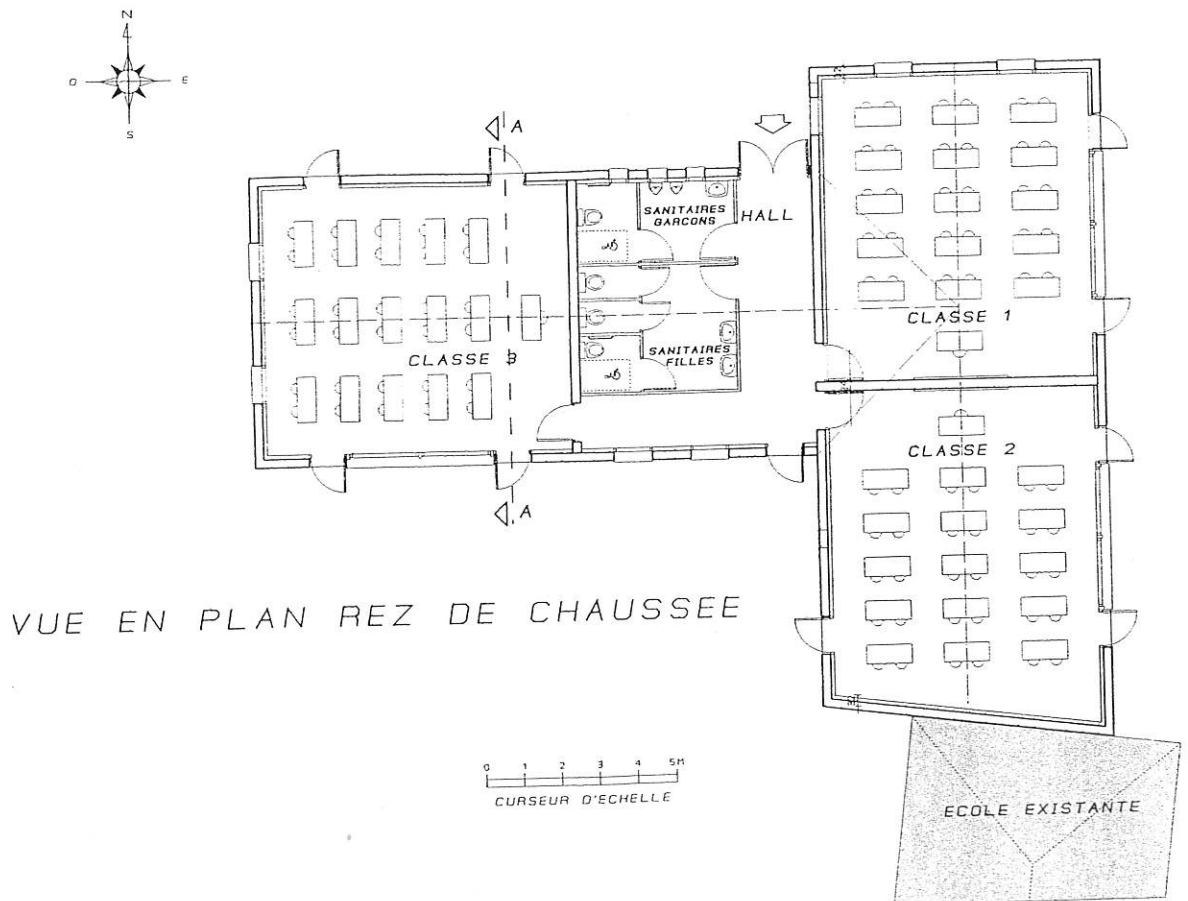
*avant*

*après*



### ♦ TRAVAUX EN ATTENTE DE SUBVENTION

- Rue du Stade : travaux de borduration et d'évacuation pluviale
- Rue de l'Église à Marthes : Drainage de la route et reprofilage du fossé
- Rue de la Gare : Borduration
- Terrain Club canin : achèvement des travaux
- Construction de trois classes permettant le regroupement scolaire :  
Perpendiculairement à l'ancienne école seront construites trois classes qui permettront d'accueillir les enfants de Crecques, Marthes et Mametz.



VUE EN PLAN REZ DE CHAUSSEE

### ♦ BÂTIMENT DE LA POSTE

Nettoyage de la façade

### ♦ LOGEMENT ÉCOLE DE MARTHES

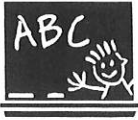
Remplacement d'une double fenêtre.

### ♦ RUE DE LA HALTE

Travaux d'assainissement pluvial

Louis-Joseph LALOUX  
Adjoint chargé des travaux





# LA VIE SCOLAIRE

L'année scolaire 2001/2002 a vu la création d'une nouvelle classe à Mametz. Par contre, la classe de Marthes a échappé à la fermeture grâce à l'apport de jeunes élèves de Crecques. Cette rentrée scolaire a vu le départ de Mme BIALASIK et l'arrivée de Mme PETITPREZ et Melle GANTOIS. Le corps enseignant se répartit donc comme suit :

<b>MAMETZ</b>	Mmes Classe/Deswarte Mme Vandersvalmen Mme Marquant	TPS/PS(*) MS/GS CE2/CM1/CM2	Melle Gantois Mme Petitprez	GS/CP CP/CE1
<b>MARTHES</b>	Mme Verroust	GS/CP/CE1		
<b>CRECQUES</b>	M. DANNEL	CE2/CM1/CM2		

(\*) TPS : toute petite section    PS : petite section    MS : moyenne section    GS : grande section

## CRÉATION DE NOUVELLES CLASSES

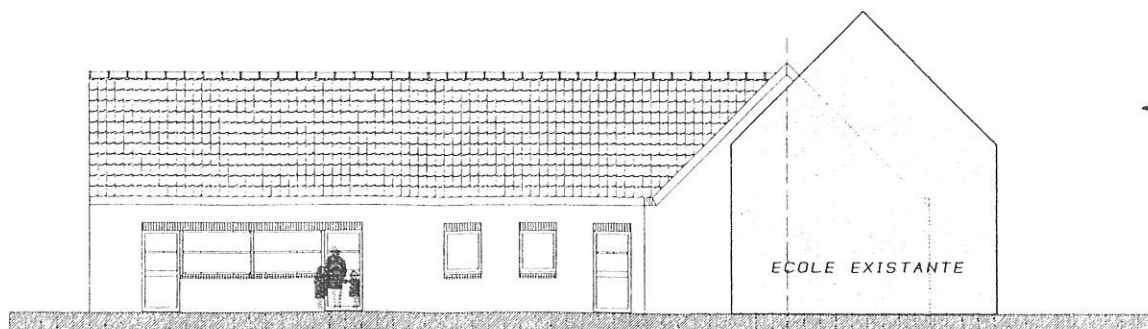
L'année 2002 se démarquera des autres années par le début des travaux en vue de construire 3 nouvelles classes perpendiculairement à celle de Mme MARQUANT, et ce afin de procéder à ce fameux regroupement scolaire dont on parle depuis de nombreuses années.

Les élèves pourront ainsi bénéficier de locaux neufs, d'une répartition des cours plus adaptée, d'une dotation en matériel centralisée en un seul point et d'une grande salle pour tous les travaux annexes (informatique, dessin, travaux pratiques.....etc).

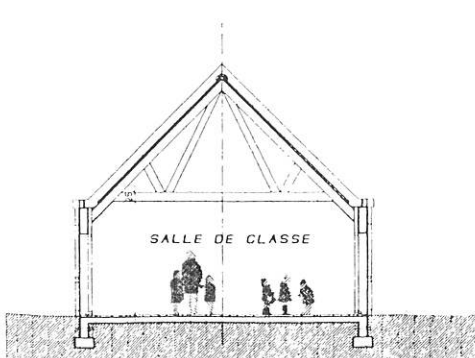
Afin que chacun soit informé avec précision sur le contenu de ce projet, nous vous prions de trouver ci-dessous les plans et les différentes vues de ce bâtiment.

Par rapport au projet initial, nous avons voulu, par soucis d'économie, modifier les éléments suivants, modifications qui ne nuiront en rien au confort des élèves :

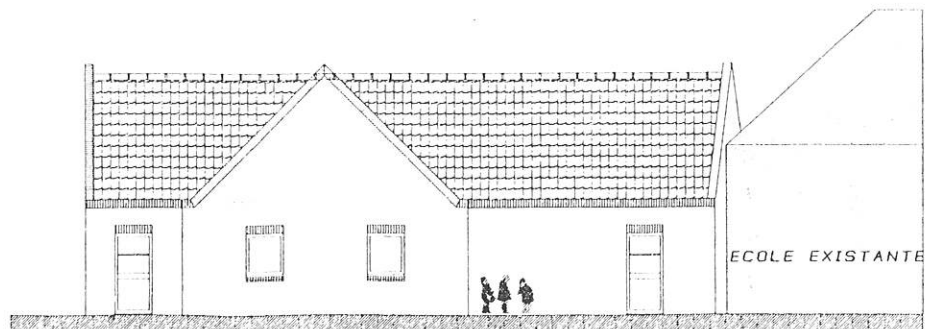
- murs : parpaings et brique au lieu de mur uniquement en briques
- pignon style wambergue (pignon dépassant du toit) remplacer par un toit normal avec tuiles de rive et gouttières au lieu de chéneaux.
- classes avec plafonds et non plus avec charpente apparente comme dans les classes maternelles.



FACADE SUD SUR ENTREE



COUPE A A



FACADE OUEST

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a pour mission d'être à l'écoute des personnes en difficulté et d'apporter, dans la limite de ses compétences et de ses possibilités, une réponse à ces problèmes.

Le C.C.A.S. a essayé d'apporter le maximum de réconfort aux personnes qui étaient dans le besoin au cours de l'année écoulée avec la distribution de colis de denrées alimentaires fournis par la Croix Rouge.

Le C.C.A.S. a été également à l'origine de plusieurs opérations ponctuelles telles que :

## ① COLLECTE AU PROFIT DES SINISTRÉS DE LA SOMME

Nous avons procédé à une collecte de produits de première nécessité (balais, serpillières, couvertures, produits d'entretien, etc.....), de produits alimentaires non périssables mais nous avons également collecté des dons en chèques.

Tout ceci a été acheminé par nos soins au centre de collecte de la commune de Fontaine sur Somme où l'accueil fut très chaleureux.

## ② COLLECTE AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Cette collecte a permis de remettre à la Croix Rouge 275 kg de denrées alimentaires.

Le C.C.A.S. tient à remercier tout particulièrement M. et Mme DERYCKE pour leur présence active et dévouée lors de cette collecte.

## ③ AIDE ALIMENTAIRE

En 2001, dix familles ont bénéficié d'une aide alimentaire chaque fois que le besoin s'en est fait sentir. Parallèlement à cette aide alimentaire et la demande de ces familles, des dossiers d'aides sociales ont été établis afin d'alléger les charges financières de ces familles.

Le C.C.A.S. tient à remercier Mme Christiane DILLY pour l'élaboration et le suivi de ces dossiers, cette tâche étant réalisée avec beaucoup de compétence.

## ④ COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le colis de Noël a été préparé avec soin par l'ensemble des membres du C.C.A.S. et ces 148 colis ont été remis à nos aînés de 70 ans et plus.

## ⑤ AIDE MÉNAGÈRE

Le C.C.A.S. gère également le service d'aide ménagère à domicile. De nombreuses personnes âgées bénéficient ainsi d'une aide ménagère à domicile.

## ⑥ LES MEMBRES DU C.C.A.S.

Voici la liste des membres du C.C.A.S. auxquels vous pouvez vous adresser en cas de problème

Jacques DELMAIRE  
Henri DECOBERT  
Cécile ZOBEL  
Hélène DHAINE

Béatrice WALLE  
Marie-Bernadette BECQUART  
Marie-Cécile MOITEL  
Jean-Pierre POTIER

Les membres du C.C.A.S. vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.

Henri DECOBERT  
Adjoint chargé des affaires sociales et scolaires

# ACTES DE VANDALISME & INCIVILITÉS

L'année 2001 aura été le théâtre de nombreux actes d'incivilité et j'ai trouvé qu'il serait souhaitable que la population mametziennne prenne conscience de ce problème. Car toutes ces dégradations pèsent lourdement dans le budget communal et c'est bien évidemment vous, MAMETZIENS, qui réglez la facture !

Il est d'ailleurs plus pénible encore de penser que ces dégradations sont « l'œuvre » en majeure partie de Mametziens ou Mametziennes car on ne peut pas tout mettre sur le dos des gens de l'extérieur ! Je tiens à préciser que la commune restera sur sa position de fermeté à l'égard de tous les actes de malveillance et tout flagrant délit sera sévèrement réprimandé.

## LISTE DES DÉGRADATIONS

### • A LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES (C.A.S.C.)

- Les vitres de protection des vannes de gaz sont régulièrement cassées (Les services techniques de la commune sont obligés d'avoir un stock de vitres !)
- Jets de cailloux dans les baies vitrées
- Bris des luminaires extérieurs
- Jets de boules de terre sur la façade
- Graffitis sur les portes des toilettes

### • A LA SALLE PAROISSIALE

- Dégradation des portes
- Bris de vitre (double vitrage)

### • DANS LA COMMUNE

- Graffitis dans les arrêts de bus qui nous obligent à repeindre régulièrement
- Détérioration d'enseignes de magasin
- Pneus crevés - voitures griffées
- Destruction de l'ancienne pompe située rue des Carrières
- Vol des chaînes entourant les monuments aux Morts à Mametz : ces chaînes ont été retrouvées dans un champ de céréales qui devait être moissonné avec les dégâts que cela aurait pu occasionner pour la moissonneuse !
- Malveillance envers les personnes âgées :
  - coups dans les volets en pleine nuit
  - enfouissement d'un volet de porte
  - violation de domicile : on pénètre dans la cour, on renverse un stock de grain, on tue une poule.....etc.
- Plaques d'égouts enlevées : geste irresponsable qui aurait pu provoquer un accident mortel.
- Destruction de l'ensemble des panneaux « baignades interdites » au marais de la Sauvagine.
- Dégradation dans la grotte rue du Moulin : Un arrêté municipal interdisant l'entrée à l'intérieur de la grotte semble avoir fait prendre conscience que ce lieu est à respecter.
- Dégradations au niveau des lampes des illuminations de Noël
- Dégradation des jardinières (fleurissement communal)
- Vol dans les écoles maternelles en passant par le toit (dégradation au niveau de bulles plastique) : tout ça pour voler des bonbons !
- Boîtes aux lettres remplies de cailloux
- « Rodéos » en voiture sur le terrain du Club Canin
- Multiples vols avec effraction au stade A. Delannoy
- Un stockage de mobiliers scolaires retrouvé sens dessus dessous : quel intérêt ?

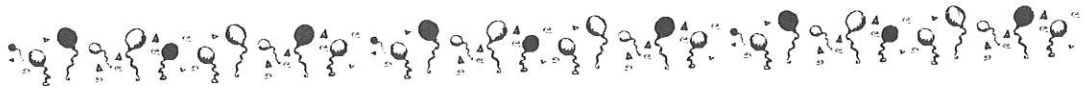
Cette liste n'est pas exhaustive : de nombreuses petites dégradations ont dû être oubliées et de plus je ne parle des actes de banditisme subits par les commerçants ou la commune en 2001 :

- Cambriolage à main armée au Relais des Mousquetaires
- Vol de matériel et d'un véhicule au Garage de l'Europe
- Vol d'une débroussailleuse aux services techniques
- Coups et blessures lors d'une soirée au C.A.S.C. (procès en attente)





# ASSOCIATION DES FÊTES



Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2002.  
Que Santé, Joie et Bonheur en famille soient partagés par tous ainsi qu'avec vos amis.  
J'adresse également ces souhaits pour tous les clubs et associations de la commune.

Je profite de ces vœux pour remercier tous les bénévoles, habitants ou non de Mametz, petits et grands, qui oeuvrent pour la réussite de nos fêtes associatives en ayant pour seul et unique but que de :

*Se retrouver entre amis*

*Bien organiser pour que cette fête soit une réussite*

*Gagner de l'argent pour une bonne cause.*

Le TÉLÉTHON en fut un excellent exemple ! Le don effectué à l'A.F.M. s'élève à 3184,33 euros (20 887,81 francs).

Cette année, comme vous pourrez le constater dans notre calendrier des fêtes 2002, l'Association des Fêtes organisera :

- *une pièce de théâtre au profit du C.C.A.S.*
- *la traditionnelle brocante*
- *le 14 juillet avec les jeux pour les enfants à Crecques, Marthes et Mametz*
- *le spectacle et l'arbre de Noël de la Commune*
- *une participation au repas et au colis de nos Aînés.*

Permettez-moi de faire une aparté au sujet de la brocante. En effet, nous avons été contraints de la déplacer au 21 juillet à cause des élections et de l'occupation de la salle des fêtes.

Espérons que cette date nous permettra de bénéficier d'un bon ensoleillement, gage d'une bonne réussite !

Bravo, notre village vit, surtout dans la bonne humeur.

*Christian MASSET*

Adjoint chargé des Fêtes

# LA VIE ASSOCIATIVE

Avant de laisser aux associations le soin de vous présenter leurs vœux, nous pouvons, tout d'abord, remercier le personnel communal pour leur aide précieuse et leur compréhension face aux requêtes qui leur sont formulées durant toute l'année.

A ce titre, le rôle de Melle Elodie PENIN suscite dans son action et sa disponibilité une preuve indiscutable que ce contrat-jeune était nécessaire pour la bonne marche de la vie associative Mametzienne.

Une association nécessite un savoir-faire et une présence de bénévoles pour son bon fonctionnement.

Mais devant certaines exigences de plus en plus accrues des fédérations, des sociétaires mais également par " l'usure " du bénévolat, l'aide que peut apporter la Municipalité ne tient pas uniquement dans la subvention qu'elle octroie mais également par la mise à disposition d'un personnel sachant répondre aux besoins des associations.

Nous tenons cependant à rappeler que pour que cette aide municipale soit prise en compte d'une façon rationnelle, il est impératif que les responsables associatifs prennent contact avec les services municipaux au plus tard 15 jours avant la date de leur manifestation.

La vie associative mametzienne s'est enrichie cette année de plusieurs sociétés :

- ⇒ CULTURE MUSIQUE : développer le goût de la musique parmi l'ensemble de la population
- ⇒ LA SOCIÉTÉ DE CHASSE AUX GIBIERS D'EAU DE MAMETZ qui a entamé la saison de chasse au Marais de la Sauvagine
- ⇒ LE FOYER RURAL avec le développement de nombreuses activités et la mise en route de plusieurs disciplines sportives à savoir la pétanque et le Badminton
- ⇒ LE TENNIS DE TABLE MAMETZIEN, société qui a revu le jour après des années d'interruption.

Au sujet des réservations des salles, le point sera fait auprès des présidents en début d'année afin d'obtenir de leur part une confirmation de leur réservation. Suite à cela, chaque association recevra une copie du planning d'occupation des salles municipales.

Nous rappelons à chacun que les maîtres mots au sein de chaque association doivent être : **SPORTIVITÉ - TOLÉRANCE - RESPECT...**

J'adresse mes vœux à l'ensemble de la population mametzienne et aux responsables de tous les clubs, les associations, les sociétés et les remercie pour leur dévouement car sans cela la vie associative mametzienne se verrait fortement diminuée.

Bernard-Marie DELANNOY  
Adjoint chargé des Associations

# UN NOM POUR LA SALLE DES FÊTES (C.A.S.C)

Depuis sa création, nous cherchons un nom pour notre nouvelle salle des fêtes. Nous avons pensé faire appel à la population pour trouver cette appellation. Un jury composé de l'ensemble du Conseil Municipal délibérera sur le nom le mieux adapté à cette salle. Dans le cas de plusieurs propositions identiques, le gagnant sera tiré au sort. La famille gagnante se verra offrir :

- une caisse bois de 6 bouteilles de vin
- un jeu de société pour les enfants de la famille (\*)

(\*) Ces lots ont été offerts par de généreux donateurs

Nous vous invitons à découper ce bon (ou à le recopier sur papier libre) et le déposer en Mairie pour le 16 février dernier délai.



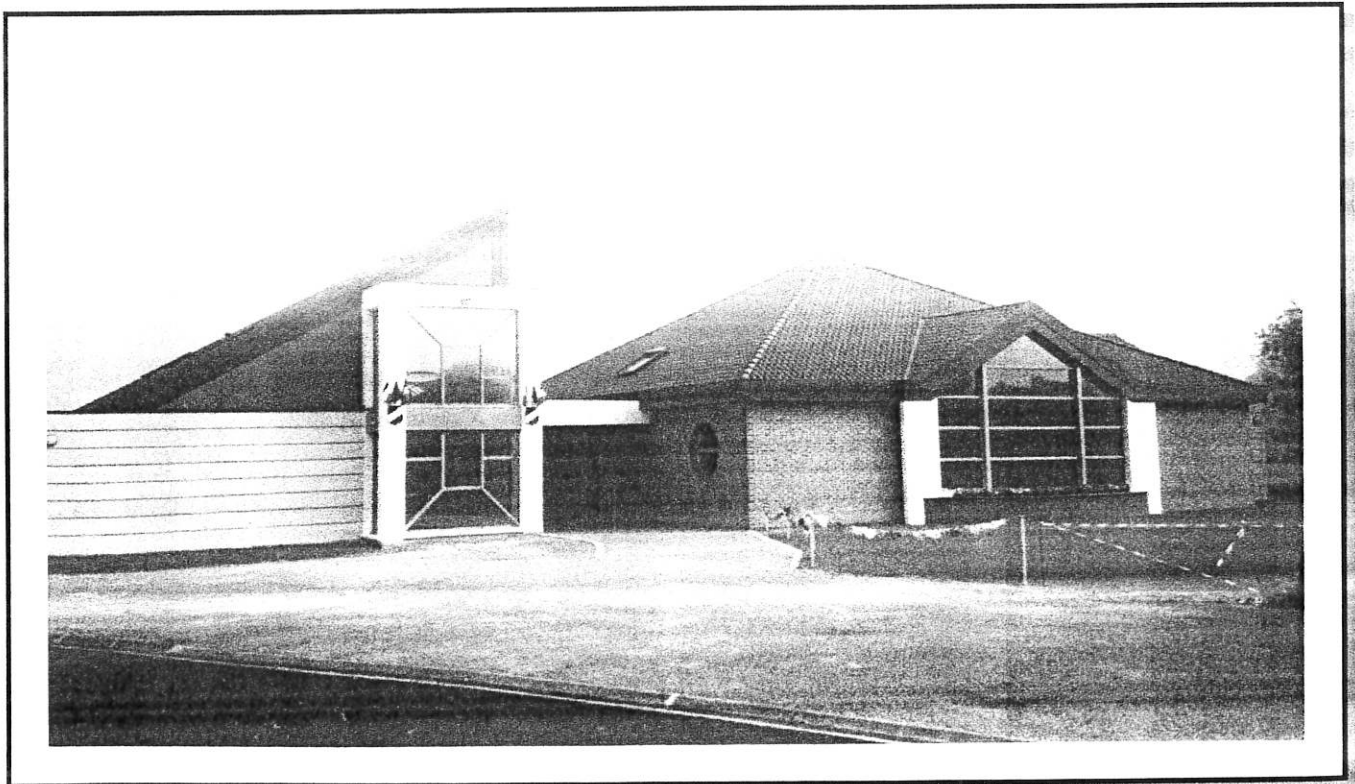
*Participation réservée uniquement aux habitants de Mametz, Creccques et Marthes*

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

N° de Téléphone :    /    /    /    /

**VOTRE PROPOSITION :**

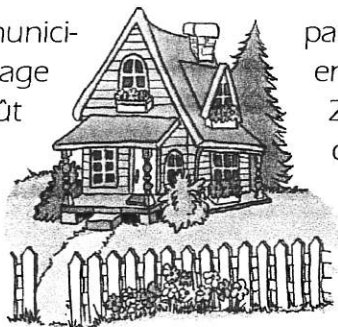




# Concours des Maisons Fleuries

- ☺ Afin d'embellir notre village, la municipalité souhaite encourager le fleurissement des maisons.
- ☺ Tous les Mametziens sont invités à participer à ce concours, dans un projet commun : celui d'améliorer notre cadre de vie.
- ☺ Chaque maison de la commune sera classée dans les catégories suivantes :
  - 1- Maison avec jardin visible de la rue
  - 2- Maison avec jardinet (jardin ne dépassant pas la longueur de la façade)
  - 3- Fenêtres et façade.

☺ Un jury composé de conseillers municipales effectuera un premier passage entre les 15 et 25 août d'entretien, de l'importance de fleurissement par rapport à la voie



ainsi que de personnes compétentes entre les 2 et 6 juillet et un second passage en 2002. Il tiendra compte de l'état de la façade et de la visibilité du fleurissement public.

☺ Les membres du conseil municipal participeront mais seront hors

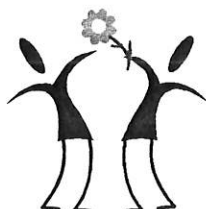
du concours.

☺ Le jury désignera, par ordre de classement les trois maisons les plus représentatives de chaque catégorie.

☺ Une remise de prix aura lieu au mois d'octobre lors d'une réception à laquelle seront conviés tous les lauréats.

## Ensemble

Fleurissons  
notre village



Pour tous renseignements,  
contacter  **votre conseiller municipal de quartier**  
ou le **Point d'Information Touristique de Mametz**  
69, Grand Rue ☎ 03 21 12 10 12

A découper (ou recopier sur papier libre) et à déposer  
au Point d'Information Touristique de Mametz avant le 30 avril 2002

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Souhaite m'inscrire au Concours des Maisons Fleuries 2002 dans la catégorie suivante (cocher la case correspondante) :

- 1 – Maison avec jardin visible de la rue
- 2 – Maison avec jardinet
- 3 – Fenêtres et façade



# Rétrospective 2001

## Événements parus dans la presse locale

Echo de la Lys 8 février

### Gros succès pour une comédie hilarante...

La pièce de théâtre organisée par l'association des fêtes au profit du C.C.A.S. a connu un véritable succès samedi dernier.

La salle du Centre d'animation social et culturel était effective-

ment juste assez grande pour accueillir les nombreux spectateurs.

Un réveillon à la montagne d'Yvon Taburet a beaucoup fait rire tant les comédiens du

T.A.L.C de Tatinghem étaient crédibles dans leur interprétation.

Deux familles de culture et d'origines sociales très différentes, ont loué le même chalet à la montagne, à la suite d'une er-

reur de l'agence immobilière.

L'histoire se situe donc le 31 décembre à quelques heures du réveillon... Très rapidement la situation va s'envenimer et la "hache de guerre" sera détercée

Quelle famille devra se résoudre à quitter le chalet ?

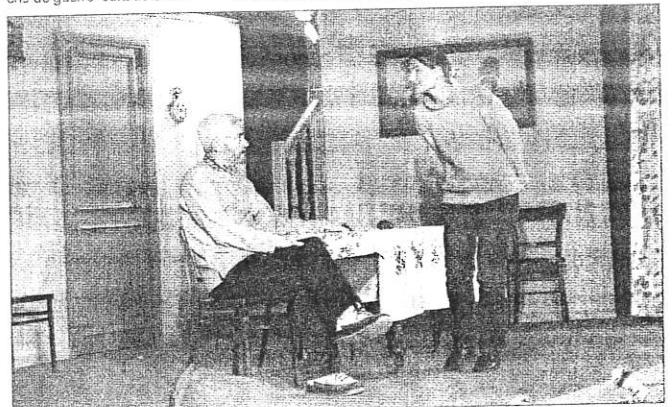
La mise en scène a consisté principalement à souligner les "différences" dans le mode de vie des deux familles sans tom-

ber dans l'excès de la caricature et du ridicule.

Ce qui ressort avec beaucoup d'intérêt, c'est que la tolérance est plus facile que la haine et demande moins d'énergie...



La comédie jouée par la troupe du T.A.L.C a remporté un énorme succès auprès du public...



Des situations riches en rebondissements tout au long de cette pièce...

### La Truite mametzienne, première association de pêche rurale départementale



Le bureau et les adhérents.

Le mercredi 7 mars, s'est tenue l'assemblée générale de "La Truite Mametzienne".

Le président, René Masclot, remercia vivement les bénévoles qui, durant l'hiver, entretenirent l'étang et la rivière, et les dépositaires de cartes, Marie-Josée et Georgette.

Euphorie et sourires à la lecture des chiffres ! Alors que l'effectif départemental a chuté de près de 5,27 %, "La Truite Mametzienne" a enregistré une progression considérable avec quatre cent cinquante cotisants annuels et 1.087 pêcheurs, devenant ainsi la première association de pêche rurale départementale.

Pour le président, c'est tout à fait logique : « C'est le résultat d'un travail et d'une gestion saine. Pour l'étang, outre les travaux, le remplissage au gabions, l'entretien des berges et les travaux de nettoyage des berges de la rivière, très appréciés ».

Prochainement, 1.500 kg de truites farios seront déversés dans la rivière après les alevinages réalisés par le CSP. Un déversement de 130 kg de farios aura lieu le vendredi 23 mars, à 14 h 30.

L'ouverture s'effectuera le samedi 24 mars, à 8 h.

La pâture Pouchain sera rempoissonnée. Voici les dates d'ouverture : 19 avril, 5 et 19 mai, 9 juin, 14 juillet, 4 et 25 août et 22 septembre (130 kg de farios déversés à chaque journée).

Un repeuplement rivière-étang est prévu pour la fête nationale les 9 et 10 juin et le super-concours du 1<sup>er</sup> juillet 2001 en rivière. Le nombre de prises reste limité à huit par pêcheur et par jour.

Pour le brochet en étang, l'ouverture au vif est arrêtée au 12 mai. La fermeture se fera le 28 janvier 2002 et non le 31 janvier.

La carpe de nuit est encore autorisée sur le site de

Crocques, de 19 h à 7 h le matin (adhérents, 25 F ; non sociétaires, 55 F).

L'APPMA de Mametz délivrera cartes et taxes piscicoles à la société Annie de Delettes. Une convention a été signée pour 70 taxes entre le président Pruvost et René Masclot. Un échange de 15 cartes s'effectue depuis de nombreuses années.

Le président insista aussi sur les efforts consacrés aux jeunes de moins de 16 ans désireux de pratiquer la pêche moyennant une cotisation annuelle de 25 F (85 F pour la pêche à la truite en rivière).

Parmi les nombreuses activités de l'association figure la lutte contre le rat musqué.

Le président annonça une démission qui ferait grand bruit. Le verre de l'amitié prolongea la soirée.

R.B.A.

### Berthe Caron : 21 ans de présence

L'assemblée générale du club du 3<sup>e</sup> âge s'est tenue dernièrement au centre culturel et social.

La présidente, Gisèle Bulot, présente le compte rendu moral de la section et le bilan financier fut dressé par Henri Cadart, trésorier.

Il fut procédé au renouvellement du tiers sortant. Berthe Ca-

ron, vice-présidente, étant démissionnaire, elle sera remplacée par M. Lecigne.

Un hommage fut rendu à Mme Caron, vice-présidente durant 21 ans, à la date de la création du club en 1980. Un présent lui a été offert en récompense pour toutes ces années de fidélité au sein du bureau.

Le club compte actuellement 90 adhérents qui se réunissent tous les mercredis après-midi de 14 h à 13 h. Les rencontres ont lieu à la nouvelle salle du centre social et culturel.

Composition du bureau :  
Présidente : Gisèle Bulot ; vice-présidente : M. Lecigne ; secrétaire : Michel Bccart ; trésorier : Henri Cadart.



Jacques Dolmaro a tenu à saluer les trembles du club du Troisième Âge.



Tout va bien au club des anciens du régime une exubérante antipasto.

Echo de la Lys 29 mars

Indépendant 16 mars

## Un bilan canin « satisfaisant »

Forêt il y a trois ans, l'Association canine se profile plutôt que comme un club désigné les biens présents au de l'assemblée générale de samedi dernier. Pour tant, la séance ne s'est pas déroulée sans incident. Le président Michel Bourgeois se rappelle : « C'était l'été chaud, la chaleur, le soleil, les chiens, les chats, les chiens, les chats... »

Les idées et le dynamisme des adhérents ont permis l'obtention de la majeure partie du matériel d'équipement canin. Et les subventions municipales ont suivi :

1000 francs en 1999 et 500 francs en 2002.

Le bilan de la saison dernière est « satisfaisant ». Le club a connu adhérents, le bilan financier est satisfaisant en dépit de quelques décaissements, les progrès en agilité sont remarquables, et deux membres ont obtenu dernièrement leur diplôme.

Reste qu'il est « difficile de travailler sur un terrain détrempé, bosselé et non nivelé » et que l'année dernière le conseil municipal avait « approuvé la demande d'aménagement du local et du terrain ». Le nouveau maire Jacques Desmarre, présent avec d'autres représentants de la municipalité, a maintenu cet engagement.

Côté chiens, l'association maintient complétement son parcours d'agilité, que des manifestations extérieures, participer aux « sélections » pour les nouveaux membres... Elle ne cesse d'être pas de rejoindre la Société canine (la demande de l'an dernier est restée « en attente »).

A noter également que le club organise un repas-spectacle sur le thème du « Gagne aux fêtes » tous les samedis 12 mai à la nouvelle saie des fêtes avec des menus à 80 et 40 francs. Renseignements au point d'information touristique au 03 21 12 10 12 ou au café Charlie au 03 21 85 41 03.



Les responsables du club canin ont dressé le bilan d'une année 2002 satisfaisante.



Un public attentif lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée samedi dernier.

## Les écoliers ont créé leur musée

Pour un jour, l'école de Marthes s'est transformée en machine à remonter dans le temps, tout particulièrement à la première moitié du siècle passé.

Fruit d'un important travail de recherche et d'organisation, ce petit musée a en effet ouvert ses portes samedi dernier.

Chaque visiteur était invité à découvrir ou redécouvrir les objets d'antan, tels que les couverts, les jouets anciens, les nécessaires de toilette ou encore les fer à repasser et la lingère d'époque. L'art n'a d'ailleurs pas été oublié, puisque qu'un frise con-

fectionnée par les élèves retraçait les temps forts de la peinture de cette époque, de l'impressionnisme au cubisme.

Les nombreuses pièces présentées ont été recueillies par les élèves dans leur famille ou généralement prêtées par des collectionneurs. Par petits groupes, les 21 élèves de l'école ont eux-mêmes élaborés des fiches explicatives pour les plus jeunes, et des illustrations d'accompagnement pour les plus petits.

Au préalable, Mlle Ingrid Verroust avait visité avec grand

plaisir un vrai musée, à savoir le Château-Musée de Boulogne-sur-mer.

Dans un registre peut être moins gai, il est question ces jours-ci que l'école de Marthes vive en 2001 sa dernière rentrée, à l'instar de l'école de Crocques. Tous les élèves de la commune se rejoindront donc naturellement à l'école du centre. Pour Mlle Verroust, cette ceinturation sera notamment un bienfait car tous les élèves pourront profiter des infrastructures, tout particulièrement sportives, sans déplacement.



Mlle Ingrid Verroust, en compagnie des conservateurs en herbe de l'école de Marthes.

## Une belle chasse aux œufs



Prêts pour la collecte.

Le mercredi 18 avril, sur le terrain de la gare, le foyer rural de Mametz, présidé par Mme Gilberte Maës, a organisé une chasse aux œufs à l'occasion des fêtes pascales.

Julie Jouault trouva l'œuf rouge et reçut le cadeau-surprise. Ceux qui ramassèrent trois œufs et plus se virent remettre un lapin.

Au terme de la chasse, un sachot de chocolats fut

remis aux participants.

L'après-midi se prolongea par le jeu de la balle au prisonnier.

La manifestation se termina par une collation (un biscuit et une boisson).

## Tennis de table : c'est reparti !

L'assemblée générale du tennis de table s'est déroulée mardi dernier à la mairie, en présence de Jacques Delmaire, maire et Bernard-Marie Delannoy, adjoint aux sports.

Cette section avait cessé depuis trois ans ses activités. Sa remise en route est due à l'initiative de Jean-François Hessel.

Un nouveau départ est at-

tendu ! C'est ce qu'ont voulu officialiser membres et adhérents.

Au cours de cette réunion furent abordées diverses questions d'ordre pratique (mise en place de la cotisation assurance, modalités de fonctionnement de la salle...) et il fut procédé à l'élection du bureau.

Les entraînements auront lieu le samedi de 14 h à 16 h et le di-

manche de 9 h 30 à 12 h, à la salle communale sous réserve d'éventuelles modifications possibles dans l'avenir.

Une autre réunion est prévue prochainement (la date n'est pas encore fixée).

Composition du bureau : président : David Flajollet, vice-président : Wilfrid Caroux, trésorière : Christian Bécart, secrétaire : Annick Isaac.



Les pongistes mametziens devraient faire parler d'eux prochainement.

## Echo de la Lys 26 avril

## Echo de la Lys 31 mai

## Réhabilitation de l'étang

Dans l'optique du retour au travail, onze personnes bénéficiaires du R.M.I. ont, sous la direction de Jean-Paul Brosset, directeur technique, participé à un chantier-école.

Ce chantier-école a fait suite au projet de la commune d'aménager les berges de l'étang du marais. Cet endroit est une an-

cienne friche industrielle rétrocedée à la commune, en début d'année 2000, par les établissements Biallais.

Ainsi, les onze ouvriers ont pu acquérir de nouvelles techniques de travail et d'adaptation au terrain.

Au total, 2 500 arbres ont été plantés autour du plan d'eau grâce notamment à Oxygène 62.

Les partenaires de ce chantier-école étaient l'A.N.P.E. de Saint-Omer, le service insertion du conseil général, l'Etat et la Mission locale.

Prochainement, l'étang du marais sera ouvert au public. Il sera alors possible de pique-niquer ou encore de se promener à pied sur un circuit long de plus de deux kilomètres.



Les onze ouvriers qui ont participé à l'aménagement des berges de l'étang du marais...



A Mametz dans les années 1980 lors d'une inauguration au stade municipal.

## Echo de la Lys 28 juin





1967: Première équipe de football - Terrain de Monbus

## Le club couture fête ses 10 ans

Le club couture a fêté ses 10 ans de vieillesse générale du club couture présidé par Véronique Desbrière. Ce club de 130 cotisantes compte actuellement une quarantaine d'adhérentes qui se réunissent chaque mercredi à 18 h 30 et le jeudi à 9 h. D'autres cours exceptionnels ont lieu dans l'année.

Le club couture a fêté ses 10 ans de vieillesse générale du club couture présidé par Véronique Desbrière. Ce club de 130 cotisantes compte actuellement une quarantaine d'adhérentes qui se réunissent chaque mercredi à 18 h 30 et le jeudi à 9 h. D'autres cours exceptionnels ont lieu dans l'année.

Rappelons que les cours se déroulent en petits groupes de 6 et

Les membres du club donnent... pour leur opération portes ouvertes. La soirée est prévue pour le 20 septembre. La cotisation est fixée à 170 F le trimestre avec un supplément de 20 F pour l'achèvement annuel.



Le club couture fête ses 10 ans d'existence...

## Echo de la Lys 5 juillet

### Mairie : un nouveau secrétaire

Une petite réception a été donnée récemment en mairie pour marquer l'arrivée de Pascal Marangony qui succède à Blandine Garenaux au poste de secrétaire de mairie. Mme Garenaux a, en effet,

décidé de se consacrer plus activement à sa vie familiale après avoir assuré ses fonctions durant quatre années à la maison commune.

Originaire de la région d'Hesdin et plus précisément

d'Aulin-Saint-Vaast, M. Marangony a pris ses fonctions dès le premier juillet ; souhaitant assumer au mieux ses responsabilités, il envisage tout naturellement de venir vivre dans la région.



M. Pascal Marangony succède à Mme Garenaux au poste de secrétaire de mairie

## Echo de la Lys 12 juillet

## Un week-end techno et rock extrême



Un des concerts du samedi après-midi.

Le week-end dernier, de nombreux habitants de Mametz ont dû avoir les oreilles remuées par un festival de techno et de rock metal.

Dès vendredi soir, quelque 350 "millomanes" plantés comme public, étaient rassemblés à la salle des fêtes pour de la techno ou à la salle paroissiale pour

une messe de metal extrême.

Mais le temps fort de ce festival, organisé par l'association culture de Mametz et l'association aixoise de valorisation des œuvres Metal et Underground d'Arvernat fut le tremplin du samedi où une dizaine de groupes sont montés sur scène pour faire

vrombir les amplis. Des watts et des styles différents : du death metal avec Hephates, du gothic avec Frozen dans un groupe audomerois, du fusion metal avec Touch 2 Kick.

Pour le public plus babasol, il y avait un refuge samedi soir : la salle des fêtes où se tenait une soirée

## Indépendant 6 juillet

## Echo de la Lys 19 juillet

### Elle a soufflé cent-deux bougies

Dimanche 15 juillet, le conseil municipal est allé souhaiter à Mme Marie Cosquempot, dite Berthe comme le précise le livret de famille, un joyeux anniversaire pour ses cent-deux ans.

Issue d'une famille dont le père était garçon braiseur à Ecques, Berthe Risbourque, puisque tel est son nom de jeune fille, vit le jour le 15 juillet 1899. Elle se maria à Ecques le 16 juillet 1921 et eut 6 enfants. Elle exerça à Mametz le métier d'agricultrice avec son mari Emilien qui la quitta en 1967.

Chacun put constater la tueur qui pétillait toujours dans son regard et la justesse de ses propos. Vu la dextérité avec laquelle elle se saisissait de sa coupe, elle mena dignement à l'assaut le traditionnel gâteau d'anniversaire.



## Le jubilé de Francis Delpouve

Ce week-end a eu lieu au stade André-Delannoy la traditionnelle fête du football.

Samedi, ce sont les jeunes qui ont ouvert la fête et ont offert de beaux matchs :

Poussins - Théroüanne : 5-5.

Benjamins - Roquetaire : 2-6.

15 ans - Enquin-les-Mines : 5-2.

En fin d'après-midi, les anciens de Mametz ont affronté ceux de Roquetaire. Ils ont joué 3 périodes de 30 minutes et, motivés par la perspective de la 4<sup>ème</sup> mi-temps, les Mametziens l'ont emporté par 4 buts à 1.

C'est autour du cochon grillé, préparé par Augustin et Thierry, que dans la joie et la bonne humeur, supporters et joueurs ont terminé la soirée.

Dimanche la fête a continué avec le beau temps. La matinée a commencé par un plateau de débutants avec les équipes de Théroüanne, Ecques, Quiestède, Blaringhem, Racquinghem et Mametz. Une mention spéciale est donnée au jeune arbitre Julien Crépin.

Après le repas servi par les bénévoles, les 13 ans mametziens ont joué contre ceux de Théroüanne et l'ont emporté par 6 buts à 4.

Un intermède très attendu : le tiércé à cochons ! Il fallait jouer le 10 (Caliméro), le 2 (Pikachu) et le 7 (Cubitius). Les gagnants



Francis Delpouve aux côtés de son épouse Cathy, dimanche dernier.

peuvent se rapprocher de B.-M. Delannoy après 18 h.

Ce week-end s'est terminé par le jubilé de Francis Delpouve, président du club dont il fut également trésorier et, bien entendu, joueur. Jacques Delmaire, maire de Mametz l'a félicité et a remercié Cathy, son épouse, pour leur dévouement de longue date au sein du club. Le coup d'envoi de la rencontre a été donné par Maurice, père du jubilaire. Les deux équipes étaient constituées de collègues et anciens collègues de travail, d'amis footballeurs sans oublier le frère de Francis Delpouve, Daniel, ainsi que ses deux fils Franck et Thomas.

Le président et les membres de l'E.S.M.R. remercient toutes les personnes qui ont participé à

la préparation, à l'organisation et au succès de cette belle fête : les arbitres du club Cédric et Lucien, les équipes des clubs voisins, les maires de Rebecques et Mametz, les élus des différentes communes, la Truite mametzienne pour son chapeau, Léonce pour les cochons, le club de Quiestède pour le prêt des tentes, les établissements Bédague et Regnier pour les camions, et toutes les personnes présentes.

Le club donne d'ailleurs un coup de chapeau à Charly et les jeunes qui ont peint la main courante.

Le tournoi seniors B se déroulera le samedi 18 août, celui des seniors A le dimanche 19 août à partir de 10 h.

L'entraînement des seniors reprend le lundi 6 août à 18 h 30.

## Les V.T.T. étaient de sortie !



Douze kilomètres de promenade attendaient les randonneurs du foyer rural.

Le foyer rural a organisé mercredi dernier une grande sortie V.T.T. pour tous les amoureux de randonnées.

Cette promenade longue d'environ 12 kilomètres a permis à la douzaine de participants de découvrir ou redécouvrir les alentours de la commune. Ainsi, partant de la Gayolle, ils allaient traverser Marthes avant de rejoindre la Colinière puis Blessy.

Un parcours donc aux terrains divers et variés : routes, chemins forestiers, sentiers, chemins d'A.F.R., le vélo tout terrain a pris ici toute sa valeur.

Une fois les consignes de sécurité rappelées, les randonneurs sont partis pour deux ou trois heures de promenade sous un soleil des plus généreux.

Ouvertes à tous, les animations du foyer rural permettent ainsi d'occuper agréablement ses journées. Dès le mois de septembre d'autres activités seront mises en place.

Il sera désormais possible de pratiquer le badminton tous les mardis ainsi que la pétanque grâce au terrain qui sera prochainement aménagé.

## Echo de la Lys 9 août

### Dans la joie et la bonne humeur

Dimanche dernier, la municipalité et le comité des fêtes ont organisé le traditionnel repas des aînés.

Cent-soixante personnes étaient conviées à cette après-midi qui fut bien animée.

Lors de ce repas, les doyens ont été mis à l'honneur. La municipalité leur a remis un petit présent pour marquer l'événement.

C'est ainsi que Mme Marguerite Delmaire et M. Louis Leprière ont été mis sur le devant de la scène.

Tous deux ont aussi été félicités par Mme Henneron, sénatrice, conseillère générale et M. Lefait, député, présents lors du repas.

La musique allait ensuite animer le restant de l'après-midi pour le plus grand plaisir des amateurs de danse et de belles chansons.

Tous les participants repartent en fin de soirée la tête pleine de souvenirs, d'ores et déjà prêts pour le prochain banquet !



Les doyens du repas entourés de membres du comité des fêtes et de la municipalité.



Pas moins de 160 personnes avaient répondu présents à l'invitation des deux organisateurs.

## Echo de la Lys 2 août

### Mametz, lavage express !

Mardi dernier, le foyer rural organisait une nouvelle animation d'été. Pour la dizaine de jeunes qui étaient présents, il s'agissait cette fois de nettoyer des voitures afin de récolter des fonds pour les animations futures.

Même si les conditions climatiques rendaient les choses un peu difficiles, tous se sont armés de leurs seaux, éponges et autres jets d'eau pour redonner

un aspect flambant neuf aux voitures.

Preuve que la demande existait, en moins d'une heure une dizaine de conducteurs ont fait un arrêt express devant la caserne des pompiers où contre la modique somme de 10 francs ils allaient repartir avec un véhicule « tout beau, tout propre ». Une animation qui au coeur de l'été ne manqua pas de rafraîchir les idées !



Le lavage de véhicules proposé par le foyer rural fut un franc succès.

## Echo de la Lys 23 août

## Echo de la Lys 11 octobre



## Un enduro en faveur du Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, la Truite marnetziennaise a organisé les 12, 13 et 14 octobre, à l'étang de Crecques, un enduro de la carpe !

Ce fut l'occasion pour de nombreux pêcheurs de venir apporter leur obole à l'association qui se chargera de reverser les bénéfices de cet enduro, lors des journées officielles en décembre du Téléthon national.

Par ailleurs, l'association organise un couscous dansant, à la salle Charlet ce samedi 20 octobre à 20 h.

Le tarif est fixé à 80 F par personne.

Les inscriptions se font au Café Loto Charlet, à l'épicerie tabac Mlle Duchateau à Crecques et chez M. René Masclat au 03 21 39 29 85.

Enfin, la prochaine assemblée générale de la Truite marnetziennaise aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 19 h, salle Charlet.



Les fonds récoltés seront reversés à la prochaine édition du Téléthon.

## Echo de la Lys 18 octobre



À Marnetz, le fil rouge était une grande mosaïque. Chaque pièce était vendue pour un franc.

## Echo de la Lys 13 décembre

### La Voix du Nord

## Pour 25 ans de bons et loyaux services au CPI de la commune Jean-Luc Frognier médaille d'or

Samedi dernier, au cours des cérémonies de la Sainte-Barbe organisée pour les soldats du feu du centre de secours d'Aire qu'il a récemment rejoint, Jean-Luc Frognier a eu l'honneur de recevoir la médaille d'or récompensant 25 années de service.

C'est en 1976 qu'il est entré au centre de première intervention de Marnetz où il pensait bien terminer sa carrière.

Les récentes restructurations en ont décidé autrement et c'est désormais à la caserne d'Aire qu'il poursuivra son activité tout comme six autres hommes de l'ex CPI de Marnetz.



## Toutes les activités du Téléthon

**V**ANDRÉ DERNIER, le comité des fêtes, les responsables des associations, les membres de la municipalité, les bénévoles étaient réunis pour un dernier tour d'horizon sur le programme du téléthon qui va se dérouler les mardis 5, vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre.

**Mercredi**, au centre d'accueil social et culturel le club du 3<sup>e</sup> âge organise un concours de cartes.

**Vendredi**, dès 18 heures, la population est invitée à rejoindre les enfants des écoles (Crecques, Marthes et Marnetz) pour un défilé aux lampions (fabriqués par les enfants et les joues du foyer rural). Les lampions seront mis en vente 5 F. Un chocolat chaud sera offert aux enfants. Au CASC dès 18 heures, fil rouge avec la création d'une mosaïque (les petits éléments de plastique seront vendus 1 F). À partir de 19 h, maquillage des enfants.

De 18 h 30 à 19 h 30, démonstration du club karaté. De 19 h 30 à 20 h 30, démonstration de gym (avec Gym Form) et de tennis de table.

De 20 h 30 à 21 h, Raphaël Labitte jouera quelques morceaux choisis à l'accordéon et donnera des explications sur le braille.

À partir de 21 heures, soirée dansante et karaoké animées par l'association Culture Musique.

On pourra acheter des couronnes de l'Avent fabriquées par le foyer rural et des pâtisseries confectionnées par les dames du club cuisine « Un plus pour Marnetz ». Un concours de cartes permanent est organisé par la Sauvagine de Marnetz au café Charlet, dès 19 heures.

**Samedi** à 10 h et à 15 h, le club de cyclotourisme organise une balade V.T.T.-V.T.C. à travers les chemins de la commune. Circuits adultes et enfants. À 10 h, marches relais (départ de chez Gratil), de 14 à

16 h, lavage de voitures effectué par les membres de l'association canine, à la caserne des pompiers. De 15 à 21 h, concours de tir au local des carabiniers de Marthes. De 14 à 18 h, ramassage des pièces jaunes par les jeunes de l'A.C.C.E. De 15 h à 17 h, démonstration et initiation au tennis de table, de 17 à 19 h, matchs et initiation au badminton. À partir de 20 h, soirée dansante animée par l'association Culture Musique et le groupe « l'Alternative ». À 22 h, la Truite marnetziennaise remettra le chèque du marathon de pêche à la carpe. Dès 15 heures, la société de chasse en association avec l'armurerie Lecigne organise un ball-trap.

Des matchs de football (jeunes) auront lieu au stade André Delannoy.

**Dimanche**, au stade André-Delannoy, se dérouleront des matchs de football en seniors (suivant le programme et les conditions météo).



Le Téléthon promet d'être animé dans la commune !

## Echo de la Lys 29 novembre

## Indépendant 14 décembre

## Des cœurs généreux sous les lampions



Le groupe de Marnetz-centre.

musiques, la marche, le tournoi de foot et bien d'autres animations ont également contribué à faire de Marnetz une commune à la pointe du Téléthon.

nombreuses animations. Parmi celles-ci, le fil rouge de l'opération, a connu un beau succès. Les démonstrations de gym, de vélo, de VTT, de karaté, les

Des le vendredi 7 décembre, Marnetz s'est mobilisée une fois de plus pour une bonne cause, celle du Téléthon. Un des moments les plus émouvants a été, d'entrée, les

Des le vendredi 7 décembre, Marnetz s'est mobilisée une fois de plus pour une bonne cause, celle du Téléthon. Un des moments les plus émouvants a été, d'entrée, les

# E.S. MAMETZ-REBECQUES

## ÉQUIPES ACTUELLES

- ⚽ 1 de Débutants
- ⚽ 1 de Benjamins
- ⚽ 1 de 13 ans
- ⚽ 1 de 15 ans en Entente avec Théroouanne
- ⚽ 3 de Seniors

## Les Membres du Comité

- ◆ **Président d'honneur**  
*Jacques DELMAIRE,*  
*Josiane HOCHART*
- ◆ **Président**  
*Francis DELPOUVE*
- ◆ **Vices Présidents**  
*Bernadette LAFITTE,*  
*Roger GOZET,*  
*Paul DARQUE*
- ◆ **Président Jeunes**  
*Christian MASSET*
- ◆ **Trésorier**  
*Bernard-Marie DELANNOY*
- ◆ **Adjoint**  
*Cathy DELPOUVE*
- ◆ **Secrétaire**  
*Emmanuel DELEPINE*
- ◆ **Adjoint**  
*Laurent DILLY*



Les membres du comité de l'E.S.M.R. présentent aux licenciés, à leur famille et à toute la population leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 2002.



*L'une des équipes Seniors de l'Entente Sportive Mametz Rebecques*

En ce début d'année, le club enregistre 123 licenciés : 45 Jeunes, 57 Seniors et 21 Dirigeants. Cet effectif à peu près identique à celui de l'année dernière nous a permis de mettre en place 7 équipes pour défendre les couleurs du club. *Que vous soyez hommes ou femmes, joueurs ou dirigeants et cela à partir de 6 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre dès le mois de juin 2002.*

A l'heure actuelle, toutes nos équipes sont placées dans les trois premières de leur groupe, alors venez nombreux les supporter. *L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi à partir de 14 heures (jeudi 18h30 pour les seniors) au Stade André Delannoy où ceux-ci pourront s'inscrire. Les matchs jeunes ont lieu le samedi après-midi et le dimanche pour les seniors.*

Nous remercions les municipalités de MAMETZ et de REBECQUES pour les aides financières et matérielles, les commerçants et artisans si souvent sollicités et toutes les personnes qui par leur présence lors de nos différentes manifestations nous permettent de subsister. En ce début de saison, nous remercions en particulier Mme Bernadette LAFITTE (Les Trois Mousquetaires) et Mr Dominique DAVROUT (Horticulteur) pour les maillots et shorts offerts aux seniors ainsi que la Caisse d'Épargne représentée par Mr Robert DESMARETZ pour les maillots des 13 ans et les sacs transportant les équipements de chaque équipe.

Les membres du Comité vous renouvellent leurs meilleurs vœux.

Le Président,  
*Francis DELPOUVE*





# Les Carabiniers

Au seuil de l'année nouvelle la société de tir de Crecques au nom des trois Présidents, membres du Bureau et sociétaires de Mametz et Marthes présentent leurs meilleurs vœux aux Mametziennes et Mametziens pour l'année 2002.

L'effectif des 3 sociétés est en hausse constante depuis quelques années d'où un bon fonctionnement.

Nous sommes toujours heureux de nous retrouver chaque année au concours " Inter sociétés " et à l'occasion de plusieurs festivités dans la commune.

De tout ceci se profile un projet de jonction pour la création d'un tir à 50m, qui

est à l'étude pour cette nouvelle année. Pourquoi ne pas souhaiter entre autres de venir nous rejoindre dans nos sociétés.

A toutes et à tous nous vous renouvelons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Les Présidents

*Jean-Pierre DEBRIFFE*

*Bernard-Marie DELANNOY*

*Jean-Michel CASIEZ*



*Challenge inter sociétés (Echo de la Lys 7 juin 2001)*

# Association Canine de Mametz



## Rappel des horaires d'ouverture

le samedi  
de 14h30  
à 16h30

le dimanche  
de 10h à 12h

L'année 2001 a été une année riche en événements.

- Deux monitrices ont reçu leur diplôme.
- Le spectacle de variétés (« La Cage aux Folles ») a été formidable, dommage pour les absents.
- Le renouvellement du bureau à notre assemblée générale a vu l'entrée d'un nouveau membre ainsi que la réélection à la présidence.



Les artistes du spectacle « La Cage aux Folles »

vailler toute l'année les pieds et les pattes au sec. Il est d'ailleurs laissé à la disposition des joueurs de pétanque du Foyer Rural en tout état de propreté comme

leurs membres ont pu le constater.

- Nous avons rénové le local avec la participation pour une partie des matériaux de la municipalité.
- Nous avons participé au Téléthon.

### Les projets 2002:

- ⇒ Continuer notre travail de base d'éducation.
- ⇒ Faire des démonstrations extérieures.
- ⇒ Un futur moniteur est en stage.
- ⇒ Acheter le matériel d'Agility manquant
- ⇒ Terminer les travaux au local.
- ⇒ Notre couscous le 9 mars à la salle Charlet.

Le Président

Michel BOURGEOIS



Les membres de l'Association Canine de Mametz

- Le terrain d'entraînement a été aménagé par la municipalité et malgré quelques travaux prévus pour 2002, nous pouvons tra-

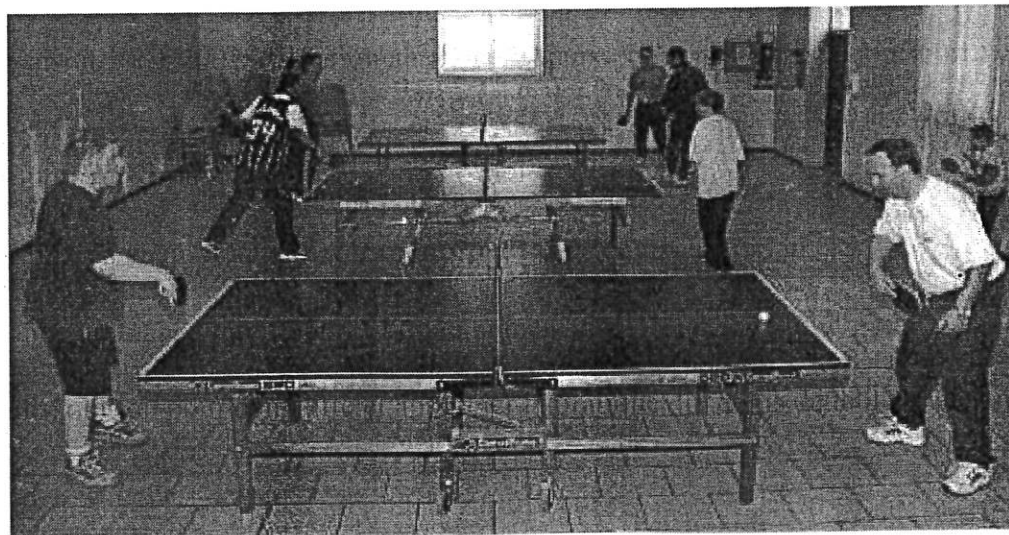
- Les démonstrations du 14 juillet au Camping du Moulin ainsi qu'à la foire commerciale de septembre ont été un grand succès.

# TENNIS DE TABLE MAMETZIEN

- Redémarrage en avril 2001 en association avec le foyer rural de Mametz
- Pour la saison 2001/ 2002 affiliation aux foyers ruraux pour créer une section sportive tennis de table
- En décembre, environ une quinzaine de membres
- Compétition en championnat foyers ruraux avec trois équipes de Mametz
- Une chaude ambiance familiale et la bonne humeur règnent au sein du club
- Une seule solution pour connaître et apprécier la pratique du tennis de table, venez-nous voir et essayez !!!

## TENNIS DE TABLE MAMETZIEN

*Salle Paroissiale*



LE JEUDI SOIR DE 19H à 20H30  
LE DIMANCHE MATIN DE 9H30 à 12H30

Pour tous renseignements, se présenter aux heures indiquées

ou contacter David FLAJOLLET au 03 21 39 63 29

ou Christian BECART au 03 21 95 82 27

# CYCLOTOURISME

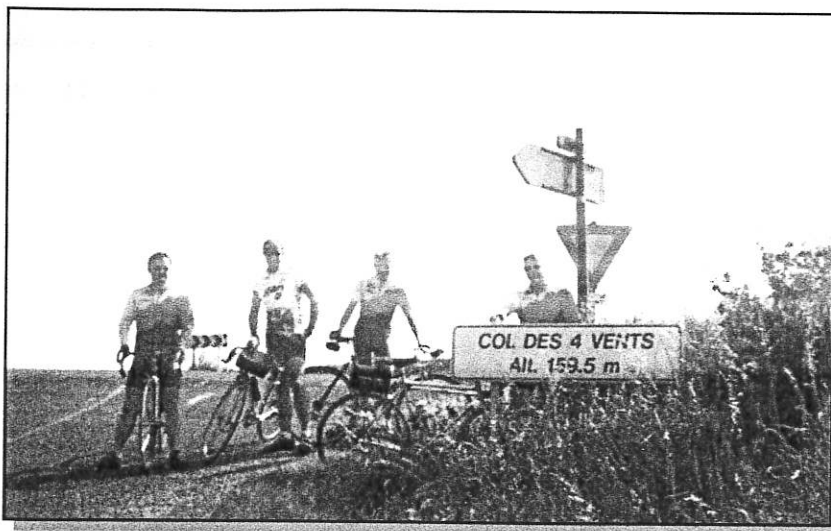


L'hiver est, par la force des choses, un moment plutôt calme pour le cyclotourisme. C'est en cette période que l'on se penche un peu sur l'année écoulée, en se remémorant volontiers les bons moments passés (on oublie les mauvais) et surtout que l'on fait des projets pour l'année suivante.

En 2001, après le traditionnel 1<sup>er</sup> mai pourri et la suppression par les organisateurs de Lille-Hardelot, la saison était plutôt mal commencée. Cela s'est arrangé par la suite et nous avons même eu à supporter de grosses chaleurs en août, lors de la semaine fédérale qui se déroulait cette année à Crest dans la Drôme. Des sorties un peu

zons. Par exemple, un petit groupe est allé graver le Col des 4 Vents (Col du Pas-de-Calais "culminant" à 159,5m - et non pas 1595m-). D'au-

enfin l'exploit de notre "ancien" qui, pour ses 70 ans, s'est offert la montée du Mont Ventoux à vélo, chose dont il rêvait depuis longtemps !



*Col des 4 Vents (26 juin 2001)*

tres ont participé au Challenge des Belles d'Europe. Dans ces sorties, nous avons côtoyé des Belges

Et pour l'année prochaine ? N'anticipons pas sur l'Assemblée Générale de janvier, qui devra comme d'habitude prévoir le programme des sorties autres que celles du dimanche matin. Il est quand même quasiment sûr que nous irons au moins pédaler en Bretagne, la Semaine Fédérale 2002 se déroulant en août à Quimper.

Il me reste à inviter ceux qui veulent nous rejoindre à ne pas hésiter, et à vous souhaiter une Bonne Année à tous !



*Crest (Août 2001)*

plus longues que d'habitude nous ont aussi permis de découvrir d'autres hori-

et des Anglais. Eh oui, en cyclotourisme aussi on construit l'Europe ! Citons

*Paul BERNABLE*



**Groupement  
des commerçants  
détailants et artisans  
de MAMETZ**



Le 5<sup>ème</sup> week-end commercial du mois de septembre s'est déroulé pour la première fois dans la nouvelle salle des fêtes.

Malgré un samedi après-midi très calme, le bilan du week-end fut positif. Il faut dire que 16 exposants avaient répondu présent, " Broderie, jardinerie, bonbons, fleurs, vin, tableaux, crêpes bretonnes, etc. "

Le dimanche après-midi notre fidèle club canin de Mametz nous fit une fois de plus une très belle démonstration ... Merci Mr Bourgeois ! et aux membres du club.

Ceci renforcé par le club Arc International de voitures thermiques et électriques radio commandées, merci à eux aussi, ainsi qu'aux bénévoles venus soutenir cette manifestation.

Pour la 6<sup>ème</sup>, je reprends les vieilles habitudes. Manifestation le 3<sup>ème</sup> dimanche d'août (le 18) avec notre traditionnelle tombola et friterie.

Comme les autres années je compte sur le soutien de tous les commerçants et artisans de la commune " soutien physique et financier ".

A toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux de Bonheur et de Santé pour l'an 2002.

Le Président,  
*Daniel DUCROCQ*  
et les Membres du Bureau.



*La vitrine du commerce, de l'artisanat et des associations  
(ECHO de la Lys 27/09/2001)*



*Le stand gastronomique (Indépendant 28/09/2001)*

## ACPG-CATM-TOE et Veuves

C'est incontestablement dans les allées des cimetières militaires que nous percevons l'horreur absolue de la guerre. C'est en marchant sur ces pelouses méticuleusement entretenues que nous nous demandons comment des hommes, des nations peuvent être saisies d'une telle folie meurtrière.

" Vous qui passez en pèlerins près de leurs tombes, gravissant leur calvaire et ses sanglants chemins, écoutez la clameur qui sort de ces hécatombes : Peuples soyez unis ! Hommes soyez humains. "

Cette inscription gravée dans la pierre à Notre Dame de Lorette devrait être répétée à cor et à cri en ces temps troublés ... Pour ne pas oublier les neuf millions de soldats qui ont péri durant le premier conflit mondial, pour apprécier le poids de cette épée de Damoclès " guerrière " soulevée par les tragiques événements du 11 septembre 2001 - HOMMES SOYEZ HUMAINS-

Ces quelques phrases je les ai reprises dans un journal d'information, et je pense que l'on doit méditer sur ces quelques leçons du passé " Toujours se souvenir et ne jamais répéter " .

Plus local si j'ose m'exprimer ainsi, la section

mametzienne des anciens combattants CATM continue son petit bonhomme de chemin assistant à toutes les cérémonies habituelles, honorant les siens qui sont morts pour la patrie, tout en perpétuant leur souvenir.

Comme chaque année merci aux camarades qui se dévouent pour vendre les calendriers, unique source de recettes pour alimenter notre caisse de solidarité. Toutes les personnes qui nous ont fait l'amitié de nous prendre ce calendrier pourront constater que leur don sera utilisé à de bonnes fins.

Nous tenons en particulier à remercier Monsieur le Maire et la Municipalité pour la participation financière accordée pour l'érection du monument aux morts d'AFN, monument qui verra le jour à Souchez entre les cimetières de Lorette et de la Targette, lieu symboli-



*Les médaillés du 8 mai (7 médailles d'AFN et 2 croix de combattants)*

que entre tous. Dans cette guerre d'Algérie 700 jeunes de vingt ans originaires du Pas-de-Calais y ont laissé leur vie. Merci d'avoir pensé à eux.

Merci également aux élus pour la subvention exceptionnelle accordée pour les cérémonies du 8 mai qui furent elles aussi exceptionnelles. Voyant le quasi-aboutissement d'années de lutte en vue de l'attribution de la croix de combattant à tous les camarades ayant séjourné en Afrique du Nord.

Le Président, les Membres du Bureau et toute l'association prient les Mametziennes et les Mametziens de bien vouloir accepter tous leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Le Président  
*Marceau GOZET*

Le Secrétaire  
*Michel HESDIN*



## « La Truite Mamezienne »

### Chasseurs, Pêcheurs, Élus pour une même cause

Au seuil de l'année nouvelle, le Conseil d'Administration, le Président de l'Amicale des Pêcheurs de Mamez, le Président de la Truite Mamezienne vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2002. Que santé, joie et bonheur soient au rendez-vous de chacun. Pour la vingt-deuxième année consécutive, j'ai le plaisir de vous présenter la Truite Mamezienne à travers les pages du bulletin communal.

Pour la vingt-deuxième année consécutive, l'effectif de celle-ci est en hausse. Devenue la première association rurale de pêche en

- Gestion piscicole sérieuse
- Entretien du patrimoine
- Travaux piscicoles
- Aménagement halieutique
- Investissement matériel
- Gestion financière extrêmement rigoureuse
- Participation locale, départementale et nationale
- Loi sur l'eau
- Loi pêche
- SAGE, etc.

Voilà pour ne rien cacher

dépositaires de taxes et cartes de pêche que sont Georgette et Marie Josée. Chacun aura compris qu'avec un effectif de plus de 481 adhérents annuels et les 700 permissions journalières et cartes de nuit (soit une augmentation de 13,71%) le rôle important d'une telle association au sein d'une commune de 1800 habitants au niveau touristique et commerce local sans pour autant en dénigrer le loisir qui à travers la pêche, la nature apporte à chacun ce petit plus qui peut rendre heureux.



*Cohabiter c'est vivre ensemble*

2000, elle est en ce début d'année 2002 entrée dans les dix premières grosses cylindrées du département.

les éléments principaux à cette réussite sans toutefois oublier l'énorme travail et investissement des bénévoles, du garde, des

2002 verra encore les efforts importants de la direction pour conserver les



cotisations au plus bas pour les enfants : carte exonérée, carte jeune, carte vacances, etc.

Toutefois 2002 verra aussi les cotisations augmenter d'un seul petit euro, augmentation qui n'avait pas eu lieu depuis 1996. Cette augmentation qui représente annuellement quelques cigarettes ou un petit verre de vin rouge aura pour effet de réaliser avec plus d'aise la gestion piscicole du tout nouveau marais de la sauvagine de 10 hectares., gestion piscicole confiée à la Truite Mamezienne après quelques réunions courtoises et constructives avec les élus et le Président de l'Association des Sauvaginiers Jean-Pierre Charlet. Nous tenons d'ailleurs à remercier vivement chacun des interlocuteurs. D'un commun accord, nous

avons décidé de cohabiter en nous engageant à faire respecter l'ordre, le respect des personnes et des biens et la sécurité.

Il y aura place pour chacun à condition d'en respecter les règles. L'emploi d'un nouveau garde a été créé et il est évident que les charges seront en forte augmentation, la Truite Mamezienne s'est engagée dans ce sens jusque fin 2002 date des élections et du renouvellement des baux de l'État, après seul l'avenir dictera le chemin à suivre.

L'accord entre la Municipalité pour un droit de chasse, de pêche, de promenade est un accord formidable pour les habitants de Mametz qui devraient à mon avis s'investir davantage dans la vie associative de leur commune, notamment les jeunes et les nouveaux habitants qui ont tout à gagner d'entrete-

nir et enrichir le patrimoine, qui après tout leur appartient. Le 1<sup>er</sup> décembre 2001 lors de l'assemblée générale annuelle pour la première fois une dame a été élue Trésorière de la Truite Mamezienne, une lourde tâche, qui est à la hauteur de Muriel, à qui chacun adresse ses félicitations.

En conclusion, merci à vous tous, qui depuis des nôtres, dans le silence et le respect d'autrui, œuvrait pour la Truite Mamezienne dont le renom fait aussi celui de notre commune Mametz, village encore, où il fait bon vivre.

Bonne Année.

Bonne Santé.

Le Président  
*René MASCLET*



*Remise de médailles lors du couscous*



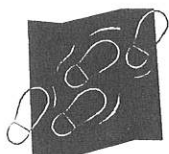
# CLUB DU 3ÈME ÂGE

• Être optimiste quand une nouvelle année vous tend les bras. Si nous ne pouvons prévoir l'avenir, le présent que nous vivons grâce à notre club est le plus sûr garant des lendemains qui nous attendent.

• Qu'il me soit permis, au début de cette nouvelle année, au nom du club et en mon nom personnel de vous souhaiter une bonne et heureuse année pour vous, votre famille et pour tous ceux qui vous sont chers.

Votre Présidente,  
Mme Bulot.

*Louis et Stéphanie, les doyens de l'assemblée entourés de Jacques Delmaire, maire et de la présidente (Echo de la Lys 24/05/2001)*



## Catéchisme

La catéchèse de la Paroisse Sainte Anne regroupe les enfants de Mametz, Marthes, Crecques et Rebecques, soit 80 enfants de 7 à 11 ans et 14 catéchistes aidés de 5 mamans.

La catéchèse est ouverte à tous les enfants baptisés ou non, quelque soit leur âge, à tout moment et elle est ouverte aux enfants handicapés quelque soit leur handicap. La catéchèse se fait par réunions une fois par semaine le mercredi matin ou le mardi soir pour les CE2, CM1, CM2 et 6ème.

En CE1, les parents se réunissent une fois par mois. Ils étudient avec la catéchiste le thème qu'ils verront avec leur enfant: « je grandis », « le travail », « la maison », « les vacances »...



Lors de la préparation des grandes fêtes chrétiennes, les catéchistes organisent une participation des enfants à la messe de dimanche sous forme de bricolages, dessins, saynètes ...

Et une célébration spéciale pour les tout petits de 2 à 7 ans est proposée à Noël, et à Pâques.

Les catéchistes de Mametz, Marthes, Crecques et Rebecques vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

Si vous voulez plus de renseignements, téléphonez à Brigitte Réant 6 rue de la chapelle à Marthes au 03 21 95 63 59.



## FOYER RURAL DE MAMETZ



Les membres du Foyer Rural et leurs adhérents présentent leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'an 2002 à toute la population de Mametz.

Ils remercient tout particulièrement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de l'aide qu'ils leur ont apportée tout au long de l'année.

Le Foyer est ouvert à toutes et à tous, jeunes, adultes, Mametziens ou extérieurs. Après acquittement de la cotisation annuelle de 70 francs (soit 10,67 euros), chacun peut participer aux activités suivantes:



- *Badminton* (tous les lundis à 18h30 au CASC)
- *Pétanque*
- *Activités diverses durant les vacances scolaires* (randonnée pédestre, rallye V.T.T., tournoi de foot, ateliers créatifs, chasse aux œufs, concours de déguisement, sorties patinoire, parc d'attractions ...).

Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre ...

La Présidente  
*Gilberte MAËS*



Rallye pédestre jeudi 23 août: : De 3 à 62 ans et tous en marche (*Indépendant 31 août*)



# Action Catholique des Enfants

## ENFANCE ET VAILLANCE

Souvent nous courons, nous sommes tendus, préoccupés. Nous cherchons à faire mille choses en même temps. Nous sommes impatients de réussir notre vie, de donner de nous, de changer le monde, de transformer la société ... Mais n'oublions pas de temps en temps de prendre le temps de VIVRE ?

C'est ce qu'essaie de faire l'ACE par ses activités diverses : de permettre aux enfants de s'épanouir et de se respecter mutuellement.

L'année 2001 fut encore riche en activités de tout genre, d'abord la fête de l'ACE à Mametz ensuite le point fort de leur année la fête du jeu à Quiestède. Plus de 200 enfants avaient répondu à cette fête pour le secteur de la plaine de la Lys.

Une journée que les enfants attendaient: la sortie de fin d'année.

Nos moyens financiers étant limités, grâce à l'effort des animatrices et des enfants (visites des commerçants pour les lots, ventes de cases) permit pour un prix modique de financer notre sortie à Dennebroeucq.

Pensons à l'année 2001-2002, la rentrée s'est effectuée le 6 octobre inscriptions et préparation du planning pour le premier trimestre.

Le 31 octobre, les enfants ont fêté Halloween, déguisements, concours du plus beau masque, distribution de friandises, le tout terminé par un pique-nique, ont partagé 3 heures avec leurs anima-

trices, " se sont défoulés " dans une bonne ambiance.

Continuons notre route avec le thème de cette année " SI TH L'DIS ÇA L'FAIT ".

Je terminerai par le message de Madame Marie Georges Buffet, Ministre de la jeunesse et des sports au 12<sup>ème</sup> conseil national de l'ACE à Lourdes.

En ce centenaire de la loi de 1901, il est particulièrement encourageant pour notre démocratie de compter sur un mouvement associatif libre et indé-

pendant, contribuant au " VIVRE ENSEMBLE " par la diversité des projets que se donnent des milliers de bénévoles sans qui, d'ailleurs, rien ne serait possible.

Aussi, à travers vous, membres du conseil national de l'ACE, c'est aussi à tous les accompagnateurs et à tous les ani-

mateurs de votre mouvement

que je tiens à m'adresser pour saluer leur dévouement au service des enfants.

Je souhaite pleine réussite dans la mise en œuvre des orientations que votre réunion vous aura permis de retenir pour la période à venir.

Meilleurs Vœux pour l'année 2002, merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos activités.

L'accompagnateur  
A.M. YVAIN



Notre sortie à Dennebroeucq





# Bibliothèque Municipale



L'INSCRIPTION ET L'EMPRUNT DE LIVRES POUR UN DURÉE DE TROIS SEMAINES SONT GRATUITS

## Les horaires d'ouverture au public sont les suivants

**Mercredi**  
de 15h à 17h30

**Vendredi**  
de 16h30 à 18h30

**Samedi**  
de 10h30 à 12h

**Et pendant les vacances scolaires**

**Le vendredi**  
de 16h30 à 18h30

L'effort entrepris l'année dernière porte ses fruits. C'est avec plaisir que nous constatons que l'agrandissement de la bibliothèque amène de nouvelles inscriptions. Le nombre de lecteurs reçus étant multiplié par 7. Ceux-ci peuvent profiter d'un choix de livres vaste et varié de même que les enfants des écoles de Mametz centre, de

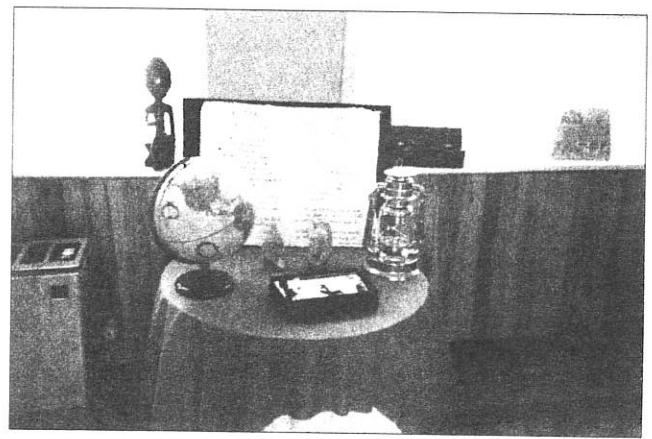
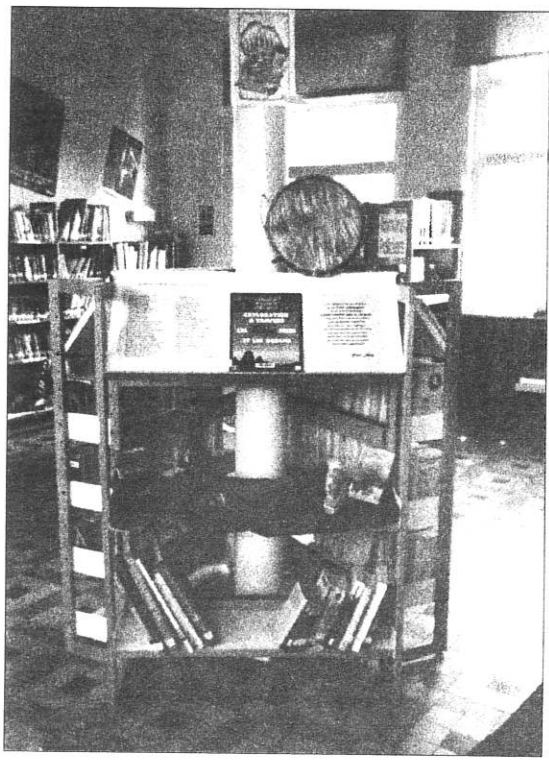
Crecques et de Marthes. Nous remercions les généreux donateurs pour leurs livres qui viennent enrichir la bibliothèque. Vos dons sont toujours les bienvenus. Nous poursuivons cette année les expositions sur de nouveaux thèmes tels que l'Eau, l'Egypte, les Fées, le Nord Pas-de-Calais, les Secrets de la mer... (voir Calen-

drier des Fêtes)  
Et n'oublions pas ce que disait Jules Renard : " Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe ".  
Votre intérêt nous encourage et en souhaitant vous rencontrer nombreux, nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2002.

Les responsables  
*Corinne MACHEN,*  
*Viviane GUFFROY*



*Malles expositions sur l'Afrique et les explorations*





# Lutter contre le rat musqué ...

## Un Devoir !!!

L'Association Départementale de Lutte contre le rat musqué informe que la date à retenir pour obtenir des appâts est fixée au mardi 19 février 2002 à 14 heures au local de pêche stade de football de Crecques. Dorénavant et déjà les propriétaires d'étang, riverains ou fossés peuvent se faire connaître auprès de René Masclét ☎ 03 21 39 29 85

L'ensemble du réseau hydraulique rivière, étangs dont le droit de pêche est détenu par la Truite Mametzienne et pris en charge par celle-ci avec la participation de la société des sauvaginaires pour le marais de Mametz.

Le service départemental attire l'attention sur l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral du 15 février 1957 qui stipule que "la lutte contre le rat musqué est obligatoire dans l'ensemble des communes du Pas-de-Calais". Les appâts sont distribués gratuitement, fi-

nancés par le Conseil Général du Pas-de-Calais.

D'autre part l'Association Départementale organise une grande soirée d'informations pour le canton le lundi 14 janvier 2002 à 18h30 salle Charlet à Mametz.

### Les thèmes abordés :

- ⇒ Présentation de l'animal
- ⇒ Introduction de l'espèce en Europe puis en France
- ⇒ Vie, mœurs, reproduction
- ⇒ Lutte chimique, mécanique
- ⇒ Réglementation
- ⇒ Pose des appâts
- ⇒ Consignes de sécurité, recommandations aux élus, employés communaux
- ⇒ Présentation et rôle du service départemental
- ⇒ Questions portant sur le rat musqué

La réunion sera exclusivement animée par René Masclét, chef piégeur du Département, technicien et spécialiste de la lutte contre le rat musqué, chimique et mécanique.

Riverains, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, cressonniers, propriétaires d'étang, employés communaux et élus sont vivement invités.



**MAMETZ****Les Commerçants,  
Artisans & Services****de notre  
Commune**

ALEXANDRE Francis	<i>Menuisier</i>	9 rue de la place	03.21.39.13.09
ALEXANDRE Gérard	<i>Chauffagiste</i>	7 rue de la place	03.21.39.14.80
AUTO ECOLE CHRISTELLE		82 b grand rue	03.21.38.79.91
AVOT Hubert	<i>Horticulteur</i>	11 rue du moulin	03.21.39.10.74
BERNARD Luc	<i>Médecin</i>	2 rue St Honoré	03.21.95.51.44
Ets BIALLAIS	<i>Démolition, Travaux publics</i>	110 grand rue	03.21.39.00.80
BRASSERIE DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.12.61.61
CAFÉ LOTO CHARLET		58 grand rue	03.21.39.27.06
CAMPING DE L'ÉTANG		23 rue du stade	
CAMPING DU CHÂTEAU DE MAMETZ		32 rue du moulin	03.21.39.05.26
CAMPING LE MOULIN DE MAMETZ		35 rue du moulin	03.21.39.78.75
COCHELIN Nadège et Frédéric	<i>Boulangier - Pâtissier</i>	39 grand rue	03.21.39.84.63
CORDIER Céline	<i>Masseur Kinésithérapeute</i>	15 rue du moulin	03.21.39.13.59
CORINNE COIFF'		7 rue du moulin	03.21.39.40.00
DAVROUT Dominique	<i>Horticulteur</i>	98 grand rue	03.21.39.07.31
DELATTRE Jean-Pierre	<i>Cycles Motoculture</i>	32 grand rue	03.21.95.80.97



DELEHEDDE Brigitte et Bernard	<i>Vente de produits à la ferme</i>	4 rue St Honoré	03.21.95.89.40
DELVART Nadine	<i>Vente de produits à la ferme</i>	6 rue de la plaine	03.21.38.59.60
DESCAMPS Francis	<i>Médecin</i>	81 grand rue	03.21.39.17.80
DUCHATEAU Georgette	<i>Épicerie Tabac</i>	237 grand rue	03.21.39.15.30
DUCROCQ Daniel	<i>Garagiste</i>	62 grand rue	03.21.39.06.38
ÉLEVAGE CANIN DE LA HAIE DES DAMES		12 bis rue de la gare	03.21.95.21.27
ÉLEVAGE CANIN DU HAMEAU DE CRECQUES		2 rue de l'Anglet	03.21.39.01.04
FLORALYS	<i>Fleurs - Poteries - Cadeaux ...</i>	98 grand rue	03.21.39.23.07
FLOUR Dany	<i>Garagiste</i>	7 rue de la plaine	03.21.39.03.02
GARAGE AUTO SPORT		13 grand rue	03.21.38.54.32
GARAGE DE L'EUROPE		2 bis rue du moulin	03.21.39.43.16
GAGNE Olivier	<i>Masseur</i>	15 rue du moulin	
GILLLIOT Pierre	<i>Boucher Charcutier</i>	14 contour de l'église	03.21.39.11.63
GRAFFITI	<i>Tabac - Presse - Articles de Pêche - Cadeaux ...</i>	47 grand rue	03.21.93.71.75
LA POSTE		2 rue de bruchine	03.21.39.06.63
LAGERSIE Jean-Marie	<i>Tous travaux</i>	15 rue de l'Anglet	06.67.65.04.61
LECIGNE Jean-Paul	<i>Armurier</i>	19 rue du stade	03.21.39.23.29
LEPRETRE Francis	<i>Chauffagiste</i>	3 rue de la place	03.21.39.00.45
MASSET Catherine	<i>Infirmière</i>	19 grand rue	03.21.95.02.43
Ô PARADIS DES Z'ANIMÔ	<i>Toiletage - Animalerie</i>	52 bis grand rue	03.21.12.20.07
PUB SABINE		54 grand rue	03.21.88.50.34
QUETU Monique	<i>Chambres d'hôtes</i>	49 grand rue	03.21.39.02.76
RELAIS DES MOUSQUETAIRES		82 a grand rue	03.21.12.59.82
TETART Pierre	<i>Pharmacien</i>	82 grand rue	03.21.95.84.98

## LES COUQUETTES

L'Etat-Civil leur avait pourtant attribué un nom patronymique, celui de leurs ancêtres, fort honorablement connu par ailleurs.

Il les avait également pourvus d'un prénom : tradition ou économie de moyens, ce prénom se trouvait être le même pour le père et pour le fils : Augustin.

Dans tout le village, ils étaient tout simplement « Les Couquettes », père et fils. Et pourquoi, mon Dieu, les avoir dotés de ce surnom ? On se le demande encore... Probablement parce qu'ils manifestaient un goût particulier pour cette pâtisserie typique des villages d'Artois qu'on fabriquait, à l'origine, dans la maie familiale, après y avoir pétri le pain de la semaine : la galette (ch'l'alitte) aux œufs, cuite en forme de petits pains arrondis, qui est devenu la brioche, mais qui est restée pour bien des anciens « la couquette ».

Ils habitaient, à l'entrée de Mametz, une petite maison un peu en contrebas de la route ; ancienne chaumière dont le toit avait été recouvert de tuiles brunes et qui s'ouvrait à l'arrière sur une cour de ferme où quelques poules et un coq grattaient inlassablement le fumier ; cour entourée de bâtiments vétustes où cohabitaient tristement un cheval étique, deux ou trois vaches, leurs veaux après le vêlage et, dans une soue malodorante, un ou deux cochons qui attendaient, le regard vicieux, que vienne le moment de se transformer en morceaux de lard pour le saloir.

Pas de voisins proches. Peu de bruit, à part les ordres du vieux et, quelquefois, une mélodie aux sons quasi-religieux qui accompagnait les gestes mécaniques du fils. Si quelque curieux s'avisait de jeter un coup d'œil au-dessus de la haie de clôture, il se faisait bien vite rabrouer par les occupants des lieux qui accomplissaient les travaux domestiques sans se parler, partant aux champs ou en revenant, juchés sur le chariot grinçant, toujours enfermés dans le même mutisme, aussi efficaces dans le travail routinier que dans leur refus de toute vie sociale.

La vie sociale ?..... On pourrait parler du néant... Le Maire n'ayant dans la place que deux électeurs improbables, qui, de plus, ne se dérangeaient jamais aux jours d'élections, ignorait ostensiblement ces deux citoyens marginaux. Le Curé, qui avait pénétré céans quand l'épouse du vieux avait rendu l'âme, avait juré qu'on ne l'y reprendrait plus mais, par charité chrétienne, il s'était abstenu de tout commentaire. De toute façon, la porte restait obstinément close si un audacieux se risquait à y frapper.

Le vendredi matin, suivant un rituel bien établi, le père, ayant revêtu un paletot presque propre et coiffé sa casquette du dimanche, prenait la route d'Aire sur la Lys et parcourait allègrement à pied les quatre kilomètres qui séparent le village du chef-lieu de canton. Dans un panier suspendu à son bras, quelques kilos de beurre, une douzaine d'œufs, parfois un lapin ou une poule destinés à la clientèle qui se pressait sur le marché pour s'approvisionner en produits fermiers. Le vieux finissait toujours par vendre le contenu du panier, tous les chalands n'étant pas des bourgeois faisant la fine bouche. Les sous soigneusement comptés et rangés dans son porte-monnaie, il quittait la halle au beurre ou le marché à la volaille pour aller se ravitailler à l'étal de l'épicier : une livre de café, un paquet de chicorée, du sel, du sucre candi, quelques

« chucades » et parfois, une paire de lacets, plus rarement, un petit savon de Marseille ; le nécessaire pour la semaine.. Pour le reste, les produits de la ferme suffisaient et quelques pieds de tabac plantés au bout du jardin valaient tous les scaferlatis du débit de tabac officiel.

Un rythme de vie calqué sur les saisons et le soleil.....le fils, ne sachant ou ne voulant pas parler ( de nos jours nous invoquerions quelque trouble mental probablement curable...), un silence permanent s'était instauré entre les deux hommes qui se comprenaient, Dieu seul sait comment. De toute façon, ils ignoraient le reste du monde, comme d'ailleurs le reste du monde semblait bien les tenir à l'écart.

Pourtant, le fils « Ch'jone Couquette » pour tous les mametziens, s'aventurait dans le village une ou deux fois par semaine. C'était pour aller chercher du pain chez le boulanger, près de l'église. Il empruntait, presque furtivement la grand'route, longeant les murs, pour gagner bien vite le sentier (ches voyettes) qui serpentait entre les jardins, pour déboucher juste en face de la boulangerie, à deux pas de l'église.

Ce sentier était, une fois sortis de l'école communale, le lieu de rendez-vous et le terrain de jeux de tous les enfants du quartier qui y trouvaient toute la tranquillité souhaitable pour se livrer aux fredaines de leur âge. Il y avait là, la famille Vital (n'est-ce-pas Bébert ?), les frères Ducrocq, Léon et Julien, si raisonnables, Jojo Da Silva, dit Jojo Labitte, Germaine Delayen,,.....souvent renforcés par « ceux de la grand'rue » à la tête desquels Eugène Lecigne et Célestin Ramcourt, et tant d'autres. Bien entendu, tout ce petit monde ne manquait pas un tour pendable....Souvenirs...Souvenirs....

Petite fille très innocente, je faisais, bien entendu, partie de la bande, sous la protection affectueuse de Mia (Emilia) Vital et de Germaine Delayen, mes grandes copines. Et c'est dans « les voyettes » que je me rappelle avoir souvent vu passer « Ch'jone Couquette » que n'épargnaient pas les quolibets de la marmaille. Après tant d'années, je revois sa face blême, encadrée de cheveux blond filasse et d'une barbe mal taillée, un indéfinissable sourire sur les lèvres, ses yeux d'un bleu délavé perdus dans une vision quasi extatique, sa main gauche agrippée à l'anse du panier à pain, la droite exhibant, hors du pantalon, une espèce d'énorme-ver rosâtre qu'il agitait avec satisfaction.

Il fallut toute l'ingéniosité de mes copines pour que j'apprenne enfin la différence essentielle que le Créateur a imaginée entre les sexes et, par voie de conséquence, l'usage éventuel de ces attributs. Par contre, mon ingénuité ayant informé les parents de ce nouvel apport à mes connaissances, je me vis interdire le secteur, ce qui me pénalisa fortement car je trouvais là un arbuste dont les branchettes se prêtaient admirablement à la confection de sifflets efficaces mais peu mélodieux. Et, bien évidemment, le village commença à clabauder sur le comportement du personnage qui, pourtant, ne fut jamais autre chose qu'un exhibitionniste.

Puis, vint le temps où les voisins s'inquiétèrent. En effet, s'ils voyaient encore le fils se livrer aux besognes routinières, le père ne sortait plus de chez lui et il boudait même le marché du vendredi. Les jours passaient et on finit par trouver cela bizarre.....et s'il était malade ?.....et s'il avait besoin et ne pouvait le faire savoir ?.....quoi qu'on puisse dire, un village est une grande famille et on sait s'inquiéter quand il le faut.

On alerta donc le Maire qui jugea nécessaire d'enquêter. Il vint en personne et trouva porte close, une porte qu'on ne lui ouvrit pas malgré son insistance. Il décida donc d'employer



les grands moyens : le garde-champêtre coiffé de son képi fut mandé et le menuisier convoqué avec les outils nécessaires pour intervenir par la force. Les voisins, à distance respectueuse, se tenaient prêts à porter secours pour le cas où les Couquettes n'auraient pas apprécié cette intrusion dans leur univers.

La porte ouverte, les trois intrépides commencèrent par reculer, suffoqués par l'odeur insoutenable : le spectacle qui s'offrait à leurs yeux dépassait toute imagination en ce temps où la télé n'apportait pas encore dans chaque foyer son lot journalier d'images aussi horribles que sanglantes. Le père était mort dans son lit, probablement surpris dans son sommeil, et le fils, tout simplement, avait continué de répéter les gestes quotidiens, ignorant la mort comme il ignorait la vie.

Sur la table, près du lit, il avait entassé le beurre, les œufs, les produits destinés au marché en attendant, sans doute, que le vieux se décide à reprendre la route. Mais, horrible détail, les rats avaient commencé leur travail de charognards.....Même arrivés au terme de leur vie, les spectateurs de cette macabre découverte en avaient encore les cheveux qui dressaient sur la tête quand ils évoquaient cette journée mémorable.

Il y avait des lointains cousins qui vinrent, comme c'est l'usage, prendre le relais des pouvoirs publics, attristés et impuissants à changer le cours des choses. On enterra le défunt et le Curé en profita pour rappeler à ses ouailles la vanité des choses humaines et, peut-être, mais ce n'est pas sûr, qu'il est quelquefois chrétien d'essayer de forcer des barrages.

On nettoya et on fit l'inventaire des maigres possessions mais il fallut, en priorité, s'occuper du fils, qui, visiblement, ne comprenait rien à toute cette agitation, sauf qu'il n'avait plus sous les yeux, son guide et son repère. La solution, la seule, hélas, était l'internement en milieu psychiatrique et on emmena le colosse barbu à Saint Venant où il vécut encore de longues années, ses yeux clairs toujours perdus dans une vision lointaine et immuable et la main droite continuant de fourrager dans son entrejambe.

La Commune, bien entendu, le prit en charge quand le maigre héritage eut été englouti et sa mort, quand elle survint, ne provoqua qu'un soupir de soulagement des membres du Bureau d'Aide Sociale qui ne connaissaient de lui qu'un nom sur une liste. La secrétaire de mairie, petite fille devenue adulte, eut pourtant une prière pour celui qui lui rappelait les heures de son enfance insouciante.

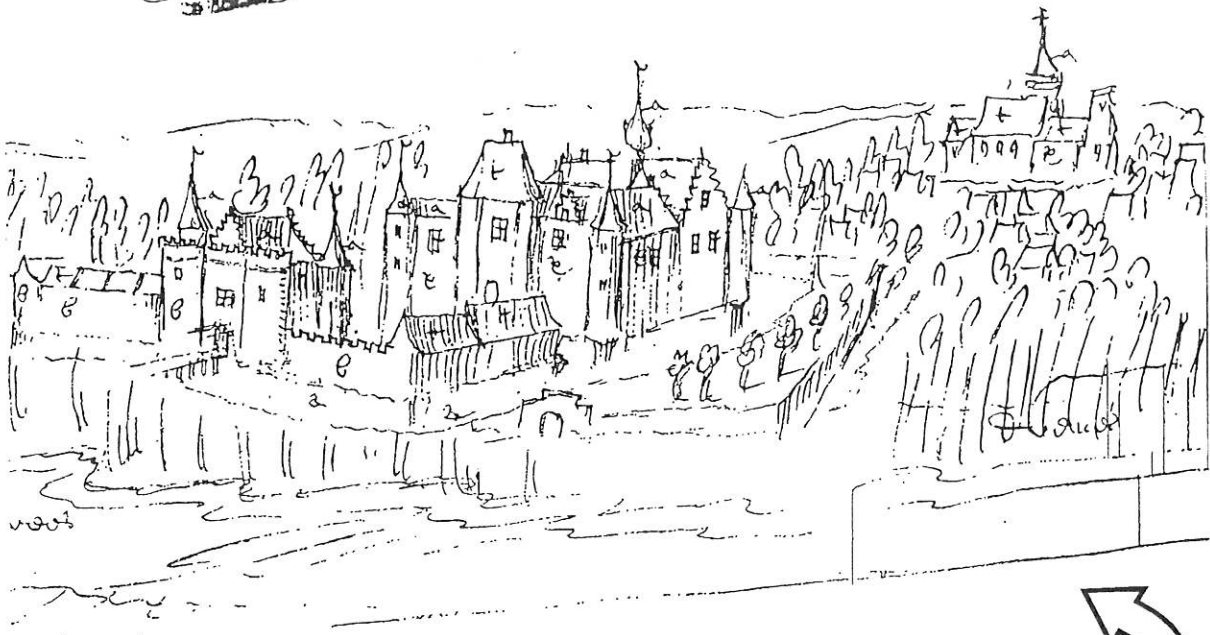
Mais, près de soixante dix années plus tard, faisant fi de la numérotation, de la modernisation du secteur qui est presque méconnaissable, les vieux mametziens continuent d'appeler l'endroit où se déroula cette histoire : « la maison couquette ».

Marie-Thérèse Delmaire

décembre 2001



Memoz shivve a Madame de Bonnaille



Albums de CROY

Tome VII

Croquis attribué à  
Adrien de MONTIGNY  
vers 1600

(Base de l'aquarelle  
MAMETZ)



Eglise de MAMETZ

## *L'ÉGLISE DE MAMETZ et NOTRE DAME DE BRUCHINE*

Voilà maintenant des années que, à la faveur de ce Bulletin Communal, je vous promène dans notre village à la recherche du passé, de ses pierres, de ses traditions, de ses gens, en un mot, de tout ce qui est à la base de ce que nous sommes aujourd'hui. La tâche n'est pas toujours facile car nous ne pouvons nous prévaloir d'un historique prestigieux et nos archives sont fort modestes. Mais, pour peu qu'on se donne la peine de chercher, on découvre que chaque immeuble a son histoire, et les souvenirs, quand ils émergent de nos racines locales, sont aussi agréables à se remémorer que les dires des conteurs patentés.

Cette année, je vous invite à une visite guidée de notre vieille église de Mametz.. Vous êtes sûrement nombreux à l'avoir déjà visitée ; peut-être vous a-t-elle accueillis à un moment important de votre vie, peut-être que vos convictions intimes vous y amènent régulièrement, peut-être n'êtes-vous pas intéressés par la vocation religieuse de l'édifice.....Tout cela fait partie de notre personnalité et chaque opinion est parfaitement respectable. Il n'en demeure pas moins vrai que le bâtiment fait partie de notre patrimoine et que ce que nous savons de lui mérite de ne pas tomber dans l'oubli.

Ceci dit, je pense que vous me comprendrez si j'écris tout ce qui va suivre en suivant deux itinéraires, différents, mais pas forcément incompatibles : d'abord en citoyenne de Mametz, fière de son village, mais aussi en tant que chrétienne également fière de ses idées et de ses attachements.

Tout d'abord, je vais essayer de vous livrer tout ce que j'ai pu glaner dans les documents pour ce qui concerne l'historique du bâtiment.

Les albums de **Croÿ**,<sup>1</sup> qui nous mettent sous les yeux la première image de Mametz vers l'an 1600, nous montrent le château médiéval tel que nous ne l'avons pas connu et tel que je vous l'ai décrit l'an dernier. A l'arrière-plan, à droite, sur une petite hauteur, on aperçoit l'église : l'édifice est assez modeste, bâti en pierre, au moins pour une partie, et couvert en tuiles. La nef a trois travées mais comporte vers l'ouest une partie plus basse précédée d'une façade à campenard. La nef supporte un clocher de charpente fait de deux étages d'abat-son, flèche et couverture d'ardoises. Le chœur comporte deux travées et il est plus bas et plus court que la nef. Il est intéressant de noter que la miniature en couleur est légèrement différente du croquis qui lui a servi de modèle<sup>1</sup>. En contrebas de l'église se groupent quelques chaumières, le village de l'époque, qui font la liaison avec le château lequel peut, en cas de besoin, servir d'abri aux habitants contre les pillards et les hommes d'armes. N'oublions pas que La Lys était la meilleure voie de communication jusqu'à la ville d'Aire et qu'elle représentait à la fois, une utilité et un danger.

La première description de l'église nous est fournie par **Thurien d'Aubrometz**, épitaphier<sup>2</sup> (pages 313-314): Nous sommes vers 1615. (Pardonnez-moi de respecter le style et l'orthographe mais une traduction n'aurait plus la même saveur.)

<sup>1</sup> Professeur Roger **BERGER** - Albums de CROY, Comté d'Artois, tomes VI et VII.

<sup>2</sup> Epigraphie du Pas de Calais, T.5, vers 1920



*En l'église de Dieu et de Monsieur Saint Nicolas, église paroissiale de Mametz :- A la première verrière du cœur, du côté de la main senestre (gauche) en entrant est pourtraitet Jésus descendu de la crois et 8 quartiers d'armoiries (familles d'Estourmelle, Doulieu, La Viefville, Auxy, Clèves, Nédonchelle, Havesquerque) Suit la description de ces armoiries.*

*A la 2<sup>ème</sup> verrière suivant, y est pourtraitet Sainte Catherine et deux armoiries, telles que La Viesville, timbré d'ung fille (sic) et soustenues de deux griffons d'or, avecq les armes de sa femme. - Et à la muraille de la dicte église, y at deux tableaux funèbres de bois, l'ung du sournom d'Estourmelle, timbré sur couronne d'or d'ung cigne entre deux aisles, et soustenu de deux aigles, y aiant deux enseignes ou banières volant, l'un de Doulieu et la seconde de sinope.....et y posée et attachée l'an de grâce 1604. Et le deuxième tableau funèbre de bois attaché à la muraille de l'autre costé, y sont encore painct semblablement huict quartiers d'armoiries qui sont : (suit la longue énumération des armoiries des familles représentées)*

*A deux autres verrières suivant, n'y est dépainct que Saint Jehan et Saint Blaise ; et à la 3<sup>ème</sup>, ny armoiries, ny escriptures.- Et à 4 verrières en la nef d'icelle église, il n'y at que celle contiguë à l'autel de la Vierge Marie, les armes de Enslé dit Gommicourt (avec le détail...)*

On retrouve cette description dans une autre source<sup>3</sup> qui précise que les armes de Ysabeau de Bourgogne, dite de Brabant, épouse de Philippe de la Viefville, chevalier, Seigneur de Mammez, y sont aussi. Pour terminer, on y présente également Notre Dame de Bruchine et sa dévotion, mais nous aborderons cette partie un peu plus loin.

On trouve, dans une autre édition, un commentaire datant de 1920, ainsi rédigé : « *Petite église dont l'abside, à de nombreuses nervures et gracieux culs-de-lampe, accuse la fin du XV<sup>ème</sup> siècle ou le commencement du XVI<sup>ème</sup>. La tour, couronnée d'un clocher date du XVII<sup>ème</sup> siècle La nef a été reconstruite il y a une dizaine d'années.*(nous verrons que l'église a été en partie détruite à deux reprises) *Au dessus de la porte, s'ouvrant au pied d'un des murs de la tour, une pierre blanche porte en relief le chiffre 1790 dans un triple encadrement A l'extérieur, on remarque une litre ou ceinture funèbre formée de sept écussons peints, cinq sur les contreforts de l'abside et deux autres entre ces mêmes contreforts. Ils sont aux armes d'un seigneur de Mametz : de gueules, à la fasce d'or. Il ne reste aucun vestige des anciennes pierres tombales qui étaient encastrées jadis dans le dallage. Le village ne possède ni date ni inscriptions.*

Voici donc notre vieille église décrite dans le temps, à partir des éléments que nous avons pu réunir. Elle est, aujourd'hui, à la fois semblable et différente. Pourquoi ?...

Telle que nous la voyons maintenant de l'extérieur, elle a assez peu changé, elle est toujours entourée d'un petit cimetière qui a été clôturé vers 1860, mais, pour ce qui concerne la litre funéraire dont il est question plus haut, elle a vraisemblablement été détruite volontairement : quand, par qui et pourquoi ?.....nous ne pouvons, à ma connaissance, apporter une réponse. En observant attentivement les endroits décrits, on discerne encore les emplacements des écussons. Y a t-il eu vol, dégradation ou volonté délibérée de supprimer les traces d'une féodalité ancienne mais mal vécue ?.....on aimerait connaître les raisons de ce vandalisme gratuit. Au long des années, les pierres se sont « enrichies » de graffitis qui pérennisent plusieurs générations de Mametziens et leurs coups de cœur pour telle ou telle de leurs concitoyennes. Au-dessus du porche une petite

<sup>3</sup> Dom **Le Pez**, Bibl. D'Arras, ms 652, p. 203 et ms fr.8238, Bibl. Nat. P.210

plaque métallique a suscité, voici quelques années, la curiosité d'un apprenti historien qui avait cru y voir la représentation des outils des compagnons du Tour de France qui apprenaient leur métier en parcourant les campagnes, et même l'insigne maçonnique, ce qui semblait curieux sur un édifice religieux. Après enquête dans les dossiers de la Mairie, on a pu constater qu'il s'agissait tout simplement d'une plaque publicitaire posée par la Compagnie d'assurances « La Providence » qui venait de prendre en charge l'église fraîchement reconstruite.

Si nous pénétrons à l'intérieur, voici le porche dans lequel pend encore la corde qui actionne la vénérable cloche dont le prénom de baptême est **FELICIE**. Nous retrouvons là, le souvenir des sonneurs qui se sont succédés pour appeler les fidèles à toutes les cérémonies religieuses, mais aussi pour signaler l'heure du jour aux ouvriers des champs en égrenant l'Angélus, pour avertir le village et ceux d'alentour du départ d'une âme pour l'autre monde en utilisant un code particulier différent selon le sexe... Et aussi, pour faire pleurer le glas qui annonçait les guerres et sonner le carillon des jours de victoire... C'est l'occasion de saluer ceux qui, connus ou inconnus, ont ainsi rythmé la vie quotidienne.

Passé la porte en chêne, relativement récente car elle est à peine centenaire, nous voici dans les lieux. Notre regard se porte immédiatement vers l'extrémité, là où les verrières répandent une douce lumière dorée, illuminant les nervures du chœur qui est resté identique depuis les années 1550. Avancez-vous et admirez les personnages qui soutiennent les contreforts. Sculptés dans la pierre, ils nous restituent l'image du petit peuple de ce temps. Quatre d'entre eux représentent des anges tenant un écu ; ce qui est normal dans une église. Les quatre autres montrent des figures : vous verrez un bonhomme et sa compagne dont le visage traduit un sentiment évident de peur. La vie ne devait pas se montrer clémente tous les jours dans cette terre de passage incessant d'hommes en armes... Au-dessus de la porte de la sacristie, admirez un tableau (huile sur toile) qui représente une Vierge à l'enfant. Cette toile a été peinte par Georges SMITH, dont la mère, fille du meunier, avait épousé un homme d'affaires parisien. Cette famille possédait, au N° 27 de la grand'rue, une maison de campagne qui les accueillait pour les vacances et l'un des vitraux de la nef perpétue leur souvenir.

Dans le courant des deux derniers siècles, le chœur a reçu un dallage et il a été ceinturé de boiseries en chêne, ces aménagements, agréables à l'œil, ont recouvert des pierres funéraires puisque des seigneurs de Mammez, appartenant à la Famille de **MERODE**, ont trouvé là une sépulture, mais, bien entendu, il n'est pas question de les remettre à jour.

Revenons dans la nef : on s'aperçoit immédiatement que, si l'architecture garde un semblant d'unité avec celle du chœur, la facture est différente : le chœur est en pierre, la nef a été plâtrée.. C'est normal, car cette nef a été détruite à deux reprises, la première dans le courant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce qui pourrait correspondre aux sièges d'Aire sur la Lys, la seconde dans le milieu du XIV<sup>ème</sup>, cette fois par un incendie probablement provoqué par la présence d'un poêle à bois installé dans l'église ; nous en avons la trace dans les comptes de paroisse. Cette partie a été reconstruite vers 1885 ; le dossier et les plans de la reconstruction doivent encore se trouver dans les archives de la Mairie. Les vitraux ont été remplacés en même temps et ils portent le nom des généreux donateurs. C'est à cette époque qu'ont été érigés l'autel central et les deux autels latéraux car le mobilier avait, logiquement, dû être détruit par le feu, ainsi que les statues de bois qui ont été remplacées par les statues en plâtre très à l'honneur à l'époque de la reconstruction. L'autel latéral de droite est dédié à **Saint Joseph** et celui de gauche à **Notre Dame de Bruchine** dont nous parlerons plus loin. La Paroisse, à ce moment, a été mise sous la protection de Saint Vaast qui, en l'occurrence a détrôné Saint Nicolas mais nous sommes en un temps où l'ancien

évêque d'Arras jouit d'une grande notoriété, ce qui nous vaut de voir sa statue à gauche de la nef. Dans cette nef où tout est relativement récent, on a également, comme dans le chœur, recouvert les soubassements de boiseries en chêne et « camouflé » les escaliers qui mènent à la tribune où l'une des parties sert encore de support aux bancs de bois en gradins sur lesquels s'entassait toute la marmaille du village à une époque où l'église faisait encore le plein régulièrement. Sur le mur du fond de la tribune, une reproduction importante d'une Vierge de Murillo porte une plaquette « donné par l'Empereur ». Ce tableau doit avoir été attribué à l'église de Mametz en 1853 lors de la visite de l'Empereur Napoléon III au canton d'Aire sur la Lys. Quand nous aurons jeté un coup d'œil à la chaire de vérité, qui complète les boiseries, à la plaque des soldats et des séminaristes et prêtres disparus au cours de la guerre de 1914, il nous reste peu de chose à voir, les fonds baptismaux ayant été également enfermés sous l'escalier de la tribune.

Notre église est donc une modeste église de village mais nous pouvons, néanmoins, être fiers à juste titre de son passé et des vestiges de ce passé, même s'ils sont peu nombreux. Outre l'architecture du chœur, sachez que, par arrêté préfectoral du 2 décembre 1977, quelques objets mobiliers ont été classés dans l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1- **Trois vitraux historiés** (ceux du chœur) Sainte Cène et histoire de Saint Vaast (Lateux-Bazin 1886)
- 2- **Vierge à l'enfant** : Tableau huile sur toile ; accroché au mur nord de la nef.
- 3- **Vierge de l'Immaculée Conception** : Statue, bois plâtre et dorure ; vers 1850, 1 m environ. Cette statue, montée sur un brancard était portée lors des processions.
- 4- **Vierge à l'enfant** : statue XIXème siècle ; contient les restes de la statue miraculeuse de « Notre Dame de Bruchine » ; hauteur, 1 m 10 environ ; dans le retable de l'autel latéral nord.
- 5- **Huit culs-de-lampe** : quatre d'entre eux représentent des anges tenant un écu ; les quatre autres montrent des figures pittoresques. Pierre sculptée ; fin XVème siècle. Dans le chœur.
- 6- **Fonts baptismaux** ; marbre XIXème siècle ; dans un placard sous l'escalier de la tribune.
- 7- **Plat de quête** : Cuivre, manche en bois, 1743. Inscription : « S.T. Antoine 1.7.4.3. »
- 8- **Calice Métal argenté**. Vers 1880.
- 9- **Chape**. Velours noir XIXème siècle.

Voici que nous avons fait l'inventaire de notre église et que notre curiosité « touristique » se trouve plus ou moins satisfaite mais il m'est impossible de quitter ces lieux sans évoquer plus particulièrement celle qui y règne en Patronne depuis tant de siècles : **Notre Dame de Bruchine** dont la statue, nous l'avons vu, se penche vers nous depuis l'autel du transept gauche.

Il convient, tout d'abord, de rappeler l'historique de cette dévotion. Si on reprend les dires de l'épithaphier Thurien d'Aubrometz cité plus haut, on peut lire :

*« Sy en lad.église un pèlerinage y érigé en l'honneur de la Vierge Marie, où se faict plusieurs miracles aux personnes atteintes et convaincues de toute sorte de fièvre et aultres diverses mals quy poeult advenir au corps humain, et sy en trouve le plus souvent de gens reguérés - An 1615 (2 septembre) »*

Le dictionnaire historique de son côté nous dit :

*Il existait, de temps immémorial, dans l'église, une confrérie placée sous le patronage de Notre Dame de Bruchine et dont le but était d'être préservé de la peste et d'autres maladies contagieuses, très communes dans le pays. Cette confrérie devint, vers le XVII<sup>ème</sup> siècle,*

assez nombreuse pour attirer l'attention bienveillante de Rome ; et, par une bulle du 20 septembre 1702, le Pape Clément VIII lui accorda des indulgences. Notre Dame de Bruchine avait encore une assez grande notoriété, à l'époque de la Terreur, pour que la statue, vénérée à Mametz, offusquât les gouvernants de cette époque ; ils envoyèrent donc des soldats avec ordre de l'arracher de l'autel et de la transporter à Aire. Mais, selon la tradition du pays, lorsque la troupe s'éloigna de l'église chargée de son précieux fardeau, la statue devint de plus en plus lourde, de telle sorte qu'arrivés à la limite de la commune, les soldats, harassés de fatigue, se décidèrent à la jeter dans un fossé après l'avoir mutilée. Notre Dame de Bruchine, conservée ainsi par une sorte de miracle fut mise à l'abri par la famille des sonneurs (les aïeux d'Odile Delannoy Delbarre) qui la cachèrent sous leurs couettes. A la fin de la période révolutionnaire, elle reprit sa place sur l'autel quand les églises furent rendues au culte.

*Au XVII<sup>em</sup> siècle, on a frappé une médaille en l'honneur de Notre Dame de Bruchine, qui représente, d'un côté, l'image de la Vierge portant l'Enfant Jésus nimbé, et, au revers, un écusson difficile à lire et qui est probablement aux armes de la famille de MERODE.*

Quelle est donc la signification de ce nom : Notre Dame de **BRUCHINE** ?.....Un rare volume de 1743 contient le texte de la bulle papale, les décisions des Evêques de Boulogne et les prières de la Confrérie mais il ne donne aucun renseignement sur Bruchine. Tout nous porte à croire qu'il est tiré de l'état marécageux et inculte dans lequel se trouvait autrefois notre pays. D'autre part, « BRUCHON » en patois signifie buisson et à l'époque médiévale, il était fréquent d'affirmer avoir trouvé miraculeusement une statue de la Vierge dans un arbre ou dans un buisson, et je me souviens avoir entendu un vieux du village, Auguste PRUVOST, plus connu sous le sobriquet de « Gus Bibisse », affirmer que la dite statue avait été trouvée à l'endroit dit « chez bos d'l'hayure » mais il voulait peut-être parler de l'abandon de la statue pendant la Révolution.

La dévotion à notre Vierge a traversé les âges, bien que nous n'en trouvions pas beaucoup de traces dans les registres paroissiaux du 19<sup>em</sup> siècle. En 1854, le Curé **LAGACHE** instaura une Confrérie de Notre Dame du Scapulaire ou du Mont Carmel dont les statuts ne font aucune référence à une Confrérie antérieure. De plus, les comptes de la Paroisse, à l'époque, (quêtes, dépenses diverses) font fort peu état de la célébration d'une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Bruchine. Pour nous, les Anciens de Mametz, il faut, je crois, remonter vers 1925 pour nous souvenir que cette neuvaine a été réhabilitée avec éclat par l'Abbé **SELIN**, curé de la Paroisse de 1925 à 1933 et j'aimerais, si vous me le permettez, rappeler les grandes pages de ce moment important de la vie religieuse de Mametz dans cette période d'entre les deux guerres.

Tout commençait par le nettoyage annuel de l'église, que l'on pratiquait en vue de la Journée de l'Adoration qui avait lieu le 4 juin. Branle-bas de combat pour les dames et les demoiselles qui se partageaient le travail : les plus lestes, non sujettes au vertige, se chargeaient de la toilette de la chaire et des saints sur leurs piédestaux afin d'enlever la poussière accumulée, d'autant que les hommes, la veille, avaient procédé à l'élimination des araignées et de leurs toiles dans les recoins des voûtes, faisant ainsi dégringoler une quantité de poudre blanchâtre. D'autres s'attaquaient aux boiseries qui, dûment lessivées, recevaient leur contingent de cire odorante. Il y avait aussi les chaises que les paroissiens avaient négligé d'emporter chez eux pour la circonstance et qu'il fallait laver, la tribune dont le plancher était frotté à la brosse et, enfin les dalles du parquet qu'on lavait, rinçait et essorait à l'aide de nombreux balais et seaux qu'on remplissait à la « tonne » d'eau amenée à la porte, obligeamment, par Modeste du Planty. Les dames plus âgées, assises en cercle, astiquaient à grand renfort d'huile de coude (et de bavardages...) les



innombrables chandeliers, vases et objets de culte en cuivre et autres métaux. C'était une rude journée, mais le résultat en valait la peine.

Et arrivait le mois d'août. Quand commençait la moisson, les membres du Conseil Paroissial (Modeste du Planty et Victor Defrance) se présentaient dans chaque maison pour « **la quête aux gerbes** ». Les dons en nature s'entassaient dans une charrette avant d'être vendus aux enchères à la sortie de la grand-messe du dimanche. Le produit de la vente était destiné à couvrir les frais de la Neuvaine et, en particulier, la dépense du Prédicateur. Car, il n'était pas pensable, à l'époque, que le Curé se chargeât des sermons. Et, le samedi avant le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre, on voyait arriver au presbytère, un Père Missionnaire, Jésuite ou Rédemptoriste, qui, pendant neuf jours, allait partager la vie des chrétiens de Mametz et leur rappeler la bonne parole.

Car, si le second dimanche de septembre amenait traditionnellement la ducasse de Mametz, c'était aussi l'ouverture de la neuvaine qui, à l'origine coïncidait avec la Nativité de la Vierge, soit le 8 septembre. Et la veille était consacrée conjointement au nettoyage des logis et des âmes car on allait « à confesse ». Et le samedi, également, l'église se drapait dans ses atours de fête : Les bannières, délivrées de leurs housses égayaient la nef ; des petits oriflammes bleu-blanc et rouge-blanc se suspendaient aux culs-de-lampe ; la chandelle de Ste Catherine et celle de Ste Anne recevaient leur lot de rubans frais, on sortait nappes immaculées, surplis fraîchement empesés, aubes aux dentelles arachnéennes, petits linges brodés, en un mot, tout ce que l'église renfermait de plus précieux. Et les plus belles fleurs du village étaient répandues sur les autels. La statue de la Vierge était revêtue d'un manteau de velours bleu et, sous la couronne, on posait un voile blanc. On sentait là vivre et vibrer toute la Paroisse.....

Le dimanche matin, une Messe basse assurait la communion aux fidèles car ce n'était pas encore l'époque où on distribuait l'hostie après avoir rompu le jeûne. Ensuite, les paroissiens revenaient fidèlement à la grand-messe au cours de laquelle la chorale, sous la direction de Mme **Decourcelle** et de Eliana **Venel** faisait retentir les voûtes de chants soigneusement choisis et exécutés. Superbe chorale d'ailleurs pour un petit village, si bien qu'elle était parfois appelée à rehausser les cérémonies dans d'autres paroisses. Un imposant groupe d'hommes dans lequel ténors et basses impressionnaient par le timbre de leurs voix et leur sens musical : Il y avait là entre autres, Lucien **PENNEQUIN**, Arthur et Gaston **PRUVOST**, Augustin **BOULIN**, Abel **DELMAIRE**, Léopold **TENEUR**, Jean **BENCTEUX**, André **SIX**. Le côté féminin était emmené par Paula **PRINS** dont la tessiture de mezzo-soprano était remarquable, les sœurs **DELAIRE**, Fernande et Raymonde, Paulette **COLLIER**, Marie-Thérèse **PRUVOST**, Marie-Thérèse **PENNEQUIN**, (j'en oublie...). Et les programmes exécutés n'étaient pas tellement faciles : on se souvient d'une Messe de **GOUNOD** à deux voix qui était le morceau de bravoure avec lequel on ouvrait la neuvaine et d'une Messe de Théodore **DUBOIS** à trois voix qui aurait rebuté de moins braves. Et la cérémonie d'ouverture se clôturait par le cantique traditionnel dont les paroles, écrites par l'Abbé Selin, suivaient une musique bien connue des pèlerins de Lourdes :

Salut, Salut, ô Dame de Bruchine, Nous t'acclamons et nous sommes à toi  
Veuille sur nous, pour que loin de l'abîme, Tous nous soyons, toujours dignes de toi

                  Nombreux devant ton image bénie  
Nous accourons, pleins d'amour, pleins de foi  
Où, nous t'aimons, nous les fils de Marie  
                  Quel Mametzien, Vierge, n'est pas à Toi.

Ce dimanche de ducasse se complétait, l'après-midi par les Vêpres solennelles qu'on pouvait trouver quelque peu somnolentes car le repas avait été copieux. Les psaumes en latin, même ponctués par les éclats de voix des chantres, incitaient au « recueillement » et, avouons-le, on attendait la fin du Salut au Saint Sacrement avec un tantinet d'impatience. D'autant que le Lundi matin, on allait se retrouver pour une grand-messe dite à la mémoire des défunts de l'année. Le reste de la journée, par contre, on faisait relâche du côté de l'église, il y avait à côté du Monument aux Morts, le Bal MACHU qui, l'après-midi et le soir, faisait concurrence.... Mais, les jours qui suivaient, les fidèles se retrouvaient matin et soir, pour prier et écouter le Prédicateur qui, dans la journée allait visiter malades et infirmes. Ce qui nous amenait au Dimanche qui réunissait les mamans et les enfants pour la Bénédiction solennelle des jeunes. Ceux-ci apportaient, suivant leur sexe, qui un bouquet, qui une couronne qu'on disposait, après l'offrande, en un tapis odorant aux pieds de Notre Dame. Et nombreuses étaient les familles qui n'auraient voulu, pour rien au monde, manquer ce grand moment.

Les temps ont changé. Les Pères Missionnaires se sont égaillés bien loin sur notre planète, le curé chargé d'une seule Paroisse n'est plus qu'un souvenir, et notre église, comme toutes les églises de campagne est devenu un lieu de rassemblement plus épisodique mais peut-être plus universel.

Notre époque a aussi apporté d'immenses bouleversements dans le domaine médical, et tout particulièrement en obstétrique. Aujourd'hui, on parle couramment d'examens prénataux, de césarienne, de péridurale, d'échographie et, aussi, malheureusement, d'I.V.G. Les futures mamans apprennent à accoucher dans les meilleures conditions dans des maternités où elles rencontrent toute l'aide nécessaire et on a oublié, et c'est heureux, les souffrances et les drames de tant de mises au monde au cours desquelles toute la famille « se réclamait » de la protection de Notre Dame de Bruchine qu'on venait invoquer et remercier de bien loin. Mais cette dévotion n'aurait-elle pas, de nos jours, et plus que jamais, sa raison d'être, dans la vie quotidienne des parents et des enfants de ce temps confrontés à tant de difficultés et de nuages ?.....

Pardonnez-moi d'avoir laissé ainsi vagabonder mes souvenirs. C'était une façon de dire à tous ceux qui nous ont précédés en ces lieux que nous venons de visiter, que leur souvenir est toujours vivace dans le cœur des plus âgés qui les ont connus et, en même temps, de marquer leur trace dans la mémoire des générations qui nous suivent. Il est temps de le faire et il me semble que, dans leur éternité, ils sont capables de se réunir pour entonner un vieux cantique qui, même s'il est complètement démodé, doit encore être capable de faire vibrer les voûtes de l'église.

En terminant ce trop long bavardage, je vais me permettre une réflexion tout à fait personnelle : J'ai fréquemment, au fil des ans, visité de superbes cathédrales gothiques, de ravissantes églises romanes, des chapelles modernes superbement enluminées et, à chaque fois, me venaient aux lèvres les paroles du psalmiste :

**« Seigneur, j'aime la splendeur de votre maison et le lieu où habite votre gloire »**

mais, si notre vieille église de Mametz n'a rien de comparable à tous ces édifices somptueux, il est impossible de décrire le sentiment de paix qu'on peut ressentir entre ces murs qui ont vu défiler tant de nos ancêtres, de leur baptême à leur sépulture. C'est peut-être là que bat le cœur immortel de notre village comme ce devrait être là qu'il faudrait réellement apprendre à vivre en frères.

**Marie-Thérèse Delmaire - (décembre 2001)**

EN PROJET EXPO 2002

## À LA RENCONTRE DU TEMPS PASSÉ

L'idée germait depuis quelques années et n'a pu être réalisée pour de multiples raisons, la principale étant que nous ne disposions pas de local convenable, tant pour l'espace que pour la sécurité.

La nouvelle salle communale nous permet de mettre sur pieds une exposition qui va recréer quelques aspects de la vie dans notre village dans la première moitié du siècle précédent, c'est-à-dire avant la seconde guerre mondiale. L'école de Marthes, à la fin de l'année scolaire 2001, a ouvert le chemin et nous pensons qu'une rétrospective sur l'ensemble de la commune susciterait l'intérêt de nombreux mameziens.

Mais, sachez-le, ceci ne peut être réalisé sans le concours de tous ceux qui s'intéressent à notre passé. C'est pourquoi nous faisons appel aux bonnes volontés qui accepteraient de nous aider, tant pour la recherche des éléments, objets, documents etc... ; que pour l'organisation et la mise en place des quelques scènes que nous voulons mettre en valeur : la compagnie des sapeurs-pompiers, les écoles, le monde agricole, la vie quotidienne, la période de guerre etc... ;

Dans le courant du mois de janvier, nous pensons réunir ceux d'entre vous qui se feront connaître et ceux que nous avons déjà contactés. L'EXPO est prévue pour le jour de la ducasse de MAMETZ (2ème dimanche de septembre), ce qui nous laisse le temps de bien la préparer.

Alors, amis de Mametz, à vous de jouer, nous serons là pour vous aider !.....

Le Point d'Information Touristique  
Elodie PENIN et Marie-Thérèse DELMAIRE



# Les Joies et les Peines

## Les Joies et les Peines



## Bonjour Bébé



- ❖ **CARIN Edwin**  
Le 26 janvier  
à Blendecques  
23 grand rue
- ❖ **CLABAUT Patrice**  
Le 6 mars  
à Blendecques  
241 grand rue
- ❖ **DUBOIS Anaïs**  
Le 1<sup>er</sup> avril  
à Blendecques  
1 rue de la barre
- ❖ **SEGUY Mathieu**  
Le 18 mai  
à Blendecques  
7 chemin  
des charbonniers
- ❖ **FLOUR Ewen**  
Le 29 mai  
à Blendecques  
12 rue du moulin
- ❖ **CHARLET Pauline**  
Le 31 mai  
à Blendecques  
18 rue de la plaine
- ❖ **BUTTEL Léa**  
Le 18 juin  
à Blendecques  
11 grand rue
- ❖ **POTTIER Laélien**  
Le 5 juillet  
à Blendecques  
15 rue de la chapelle
- ❖ **PAVY Corentin**  
Le 17 août  
à Blendecques  
15 place du rietz
- ❖ **MONTOIS Nathan**  
Le 24 août  
à Blendecques  
91A grand rue
- ❖ **DEFOSSE Solène**  
Le 16 septembre  
à Blendecques  
10 rue des carrières
- ❖ **DENUNCQ Benjamin**  
Le 21 septembre  
à Blendecques  
252 grand rue
- ❖ **LEGRAND Jérôme**  
Le 5 octobre  
à Blendecques  
22 rue du moulin
- ❖ **MARIOTTE Nina**  
Le 8 octobre  
à Hazebrouck  
27 grand rue
- ❖ **DELBECQUES Clara**  
Le 21 octobre  
à Blendecques  
12 rue du 19 mars  
1962
- ❖ **JOLY Louis**  
Le 21 octobre  
à Lille  
97 grand rue
- ❖ **DELMAIRE Simon**  
Le 3 novembre  
à Blendecques  
30 rue de la plaine



## Vive les mariés !

✂ **LECIGNE Grégory**  
& **HERBAUT Christelle**  
le 10 février à Mametz

✂ **VERBRUGGHE Roger**  
& **GROSSO Cindy**  
le 28 juillet à Mametz

✂ **DELBARRE Gérard**  
& **MAUX Danièle**  
le 15 septembre à Mametz



✧ **SLABOSZEWSKI Jean**  
& **MACHART Paulette**

le 24 avril à Mametz

✧ **MASCLET Michel**  
& **LECIGNE Laurence**

le 2 juin à Mametz

✧ **GHYS Stéphane**  
& **DOUILLET Corinne**

le 9 juin à Mametz

✧ **MOUCHON Raymond**  
& **DUBRULLE Huguette**

le 21 juillet à Mametz

✧ **CLABAUT Nicolas**  
& **HERINGUEZ Aurélia**

le 21 juillet à Mametz

✧ **CASIEZ André**  
& **CADART Magalie**

le 11 août à Mametz

✧ **DULONGCOURTY**  
**Laurent & JUDE Danièle**

le 11 août à Mametz

✧ **SEGUY Bertrand**  
& **DESCOUX Catherine**

le 25 août à Mametz

✧ **LEROY Fabrice**  
& **LOTILLIER Fabienne**

le 1<sup>er</sup> septembre

à Wismes

✧ **BAILLEUL José**  
& **GHESQUIERE Sabine**

le 8 septembre à Mametz

✧ **BONNEL Jérémy**  
& **HARDUIN Mélanie**

le 15 septembre à Mametz

✧ **BLAREL Laurent**  
& **GOZET Brigitte**

le 15 septembre Mametz

✧ **DOUTREMER Francky**  
& **VANDESVEL Vicky**

le 22 septembre

à Longuenesse

✧ **LAGERSIE Christophe**  
& **CAMUS Nathalie**

le 24 novembre à Mametz

## *Ils nous ont quitté*



◆ **WARENGHEM Joseph**  
le 22 février à Helfaut

◆ **COCQUEMPOT Emile**  
le 30 mars à Helfaut

◆ **BAROUX Roger**  
le 24 avril à Licques

◆ **PETTE Bertha**  
épouse **CARON**  
le 9 mai à Helfaut

◆ **ROOSE Madeleine**  
épouse **PETIT**  
le 23 août à Mametz

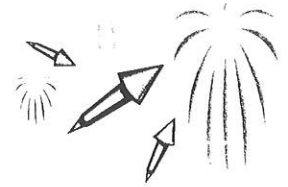
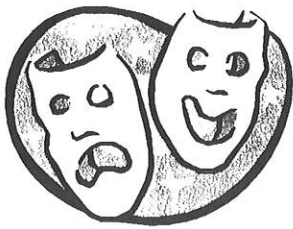
◆ **DELVART Esther**  
épouse **LEMAITRE**  
le 27 août à Mametz

◆ **ROLLAND Suzanne**  
épouse **GODEFROY**  
le 8 septembre à Ecques

◆ **ANSSEAU Marguerite**  
épouse **MACHEN**  
le 11 septembre  
à Aire sur la Lys

◆ **BLONDEL Camille**  
épouse **CAUDRON**  
le 15 septembre à Mametz

◆ **DELMAIRE Victor**  
le 7 décembre à Helfaut



# Calendrier des Fêtes 2002

## JANVIER

*Bibliothèque Municipale : Thèmes des expositions* L'eau, Activités Vacances, l'Espace

<u>Samedi 5</u>	CASC	VŒUX DU MAIRE à 19 heures
<u>Samedi 12</u>	Local Rue de la gare	VŒUX & VERRE DE L'AMITIÉ Association Canine de Mametz à 19 heures
<u>Samedi 19</u>	Salle Charlet	CONCOURS DE CARTES
<u>Samedi 26</u>	CASC	LOTO Foyer Rural de Mametz

## FÉVRIER

*Bibliothèque Municipale : Thèmes des expositions* L'Eau, l'Espace

<u>Vendredi 1</u>	Salle Paroissiale	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Mametz à partir de 19 heures
<u>Samedi 2</u>	CASC	THÉÂTRE au profit du C.C.A.S.
<u>Dimanche 10</u>	Mairie	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des ACPG-CATM-TOE Veuves à 11H30
<u>Samedi 23</u>	CASC	LOTO CARNAVAL Ecole de Mametz
<u>Dimanche 24</u>	CASC	CONCOURS DE CARTES Club du 3 <sup>ème</sup> Âge
<u>Mardi 26</u>	Salle Paroissiale	SOIRÉE SOLIDARITÉ Paroisse de Mametz

## MARS

*Bibliothèque Municipale : Thèmes des expositions* Les Fées, L'Égypte

<u>Samedi 2</u>	Salle de Rebecques	MOULES FRITES ACPG-CATM-TOE Veuves
-----------------	--------------------	---------------------------------------

<u>Samedi 9</u>	<i>Salle Charlet</i>	COUSCOUS Association Canine de Mametz
<u>Dimanche 10</u>	<i>CASC</i>	CARNAVAL des Ecoles de Marthes et Crecques
<u>Samedi 16</u>	<i>CASC</i>	LOTO Entente Sportive Mametz Rebecques
<u>Mardi 19</u>	<i>CASC</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Club du 3 <sup>ème</sup> Âge
<u>Samedi 23</u>	<i>CASC</i>	RALLYE CARTO Carabiniers de Mametz
<u>Samedi 23</u>		OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE
<u>Samedi 30</u>	<i>CASC</i>	REPAS DANSANT Mametz Gym Form'

## AVRIL

*Bibliothèque Municipale : Thèmes des expositions* *Le roman d'amour, La ferme et ses animaux, Terroir*

<u>Samedi 13</u>	<i>Salle Paroissiale</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association Canine de Mametz à 19H30
<u>Samedi 13</u>	<i>CASC</i>	REPAS PAROISSIALE
<u>Dimanche 21</u>		GEAI DE MAMETZ
<u>Dimanche 21</u>	<i>Pub Sabine</i>	TIR INTER SOCIÉTÉS Carabiniers de Mametz
<u>Dimanche 28</u>	<i>CASC</i>	FÊTE DE LA GYM DÉMONSTRATION ENFANTS Mametz Gym Form'
<u>Mardi 30</u>	<i>Salle de Rebecques</i>	COUSCOUS Entente Sportive Mametz Rebecques

## MAI

*Bibliothèque Municipale : Thème de l'exposition* *Le roman d'amour, La ferme et ses animaux, Terroir*

<u>Mercredi 1</u>	<i>CASC</i>	REMISE DES DIPLÔMES AUX MÉDAILLÉS à 12H30
<u>Mercredi 8</u>	<i>Mametz</i>	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
<u>Mercredi 8</u>	<i>CASC</i>	BANQUET ACPG-CATM-TOE Veuves
<u>Jeudi 9</u>		GEAI DE MARTHES

<u>Jeudi 9</u>		TIR INTER SOCIÉTÉS Carabiniers de Marthes
<u>Samedi 11</u>	<i>Salle Paroissiale</i>	FÊTE DE L'ACE
<u>Mardi 14</u>	<i>Salle Charlet</i>	REPAS Club du 3 <sup>ème</sup> Âge
<u>Samedi 18</u>	<i>Salle Charlet</i>	RANDO VÉLO
<u>Dimanche 19</u>		GEAI DE CRECQUES
<u>Dimanche 19</u>		TIR INTER SOCIÉTÉS Carabiniers de Crecques
<u>Dimanche 26</u>	<i>Mairie</i>	REMISE DES MÉDAILLES DE LA FAMILLE

## JUIN

<i>Bibliothèque Municipale : Thème de l'exposition</i>		<i>Les secrets de la mer</i>
<u>Samedi 8</u>	<i>Stade A. Delannoy</i>	TOURNOI JEUNES A. DELANNOY
<u>Samedi 8</u> & <u>Dimanche 9</u>		FÊTE NATIONALE DE LA PÊCHE
<u>Samedi 15</u>	<i>CASC</i>	FÊTE Ecole de Mametz
<u>Dimanche 16</u>		FÊTE DES MOULINS : PORTES OUVERTES AU MOULIN DE MAMETZ
<u>Samedi 22</u>	<i>CASC</i>	FÊTE Ecoles de Marthes et Crecques

## JUILLET

<i>Bibliothèque Municipale : Thème de l'exposition</i>		<i>Les secrets de la mer</i>
<u>Dimanche 7</u>		CONCOURS DE PÊCHE EN RIVIÈRE
<u>Samedi 13</u>	<i>CASC</i>	BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE
<u>Dimanche 14</u>		FÊTE NATIONALE Animations pour les enfants
<u>Dimanche 14</u>		CONCOURS DE TIR Carabiniers de Crecques
<u>Dimanche 21</u>		BROCANTE
<u>Samedi 27</u> & <u>Dimanche 28</u>	<i>Stade A. Delannoy</i>	FÊTE DU FOOTBALL



# NOVEMBRE

*Bibliothèque Municipale : Thèmes des expositions* *Abracadabra ... les sorcières, Musique*

<u>Samedi 2</u>	<i>Local</i> <i>Stade A. Delannoy</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Carabiniers de Crecques
<u>Lundi 11</u>	<i>Mametz</i>	ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE REMISE DE MÉDAILLES par les Anciens Combattants du Front
<u>Lundi 11</u>	<i>CASC</i>	BANQUET ACPG-CATM-TOE Veuves
<u>Samedi 16</u>	<i>Salle Paroissiale</i>	CONCOURS DE TIR Carabiniers de Mametz
<u>Vendredi 22</u>	<i>Mairie</i>	RÉUNION CALENDRIER DES FÊTES 2003
<u>Samedi 23</u>	<i>CASC</i>	MOULES FRITES Entente Sportive Mametz Rebecques
<u>Samedi 30</u>	<i>CASC</i>	LOTO Anciens Combattants du Front

# DÉCEMBRE

*Bibliothèque Municipale : Thème de l'exposition* *Noël*

<u>Samedi 7</u>	<i>Salle Charlet</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE La Truite Mametzienne
<u>Samedi 14</u>	<i>CASC</i>	ARBRE DE NOËL Ecoles de Marthes et Crecques
<u>Jeudi 19</u>	<i>CASC</i>	ARBRE DE NOËL Enfants des Ecoles
<u>Samedi 21</u>	<i>Salle Paroissiale</i>	CONCOURS DE CARTES Entente Sportive Mametz Rebecques
<u>Dimanche 22</u>	<i>Salle Paroissiale</i>	ARBRE DE NOËL Entente Sportive Mametz Rebecques
<u>Mardi 31</u>	<i>CASC</i>	RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE



## COMMUNIQUE

### ⇒ Avis aux nouveaux habitants :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis du Livret de Famille, de la Carte Nationale d'Identité, des Carnets de Vaccination des enfants.

### ⇒ Inscriptions sur les listes électorales :

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelques raisons que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie. Les demandes d'inscriptions seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 Décembre. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

### ⇒ Recensement :

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter obligatoirement en Mairie avec le livret de famille des parents dans le mois de leur seizième anniversaire pour se faire recenser.

## PERMANENCES

### ⇒ Assistante Sociale du Département :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 11h au C.C.A.S. Bld de Gaulle à Aire-sur-la-Lys ou téléphoner au 03-21-38-11-25

### ⇒ Caisse d'Allocations Familiales de Calais :

Permanence administrative en Mairie d'Aire-sur-la-Lys le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 14h à 16h.  
Pour contacter une assistante sociale, téléphoner à la CAF de Longuenesse au 03-21-98-52-66

### ⇒ Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras :

Une équipe administrative vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le vendredi fermeture à 16h) à Aire-sur-la-Lys à la Résidence de l'Arsenal – Boulevard de la manutention. ☎ 03-21-38-95-40 ou ☎ 03-21-38-95-41

### ⇒ Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Calais :

Un agent d'accueil est en Mairie de Théroutanne le lundi entre 14h30 et 16h15.  
Il est au C.C.A.S. d'Aire-sur-la-Lys le lundi, mardi, jeudi de 8h à 11h45, le vendredi de 8h à 11h45, de 13h30 à 16h.  
Permanence de l'assistante sociale au C.C.A.S. Bld de Gaulle à Aire-sur-la-Lys le vendredi entre 9h et 11h30.

### ⇒ Demandeurs d'emploi :

Pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi dans le Pas-de-Calais, téléphoner au 0 821 01 01 62 - lundi de 8h30 à 17h – Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 15h30 – Mercredi de 13h à 15h30.

*Les Conciliateurs de Justice sont les correspondants de l'Association d'Aide aux Victimes du Pas de Calais*

*Toute victime d'infraction pénale peut recevoir gratuitement l'assistance de cette association, être informée de ses droits et si nécessaire recevoir un soutien psychologique.*

*Le Conciliateur vous orientera vers une permanence de juriste ou bien il vous mettra en relation avec le siège de l'association qui étudiera votre cas*

*Dans tous les cas  
Vous serez renseignés*

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un **conciliateur de justice**. C'est un moyen simple, rapide et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable. Le recours à un conciliateur de justice peut vous éviter d'engager un procès, il est entièrement gratuit

## LES CONCILIEATEURS DE JUSTICE

**Le Conciliateur peut intervenir** dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'argent, contestation d'une facture, etc.

Par contre, **le Conciliateur ne peut pas intervenir** dans les conflits :

- avec l'Administration (État ou collectivité territoriale) ;
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfant, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale.

### Pour trouver un conciliateur ?

Vous pouvez obtenir les informations nécessaires auprès des Tribunaux d'instance ou de grande instance, des Mairies, des Gendarmeries et Commissariats de Police. Vous pouvez également consulter INTERNET :

<http://assoc.wanadoo.fr/conciliateurs.justice.ca-douai>

Aucune formalité particulière n'est nécessaire pour demander au conciliateur de vous aider à régler un problème de sa compétence. Vous pouvez lui écrire, lui téléphoner ou vous présenter devant lui à sa permanence.

### Qui sont les Conciliateurs de Justice

Créés par le décret n° 78-385 du 20 mars 1978, les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur des droits dont les intéressés ont la libre disposition. (Art 1er).

Les conciliateurs de justice sont des personnes bénévoles, qui présentent toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Ils ne sont pas juges, ni enquêteurs, ni conseils juridiques et leur intervention est entièrement gratuite. L'essentiel de leur mission est de rapprocher les points de vue de personnes dont la démarche commune dénote une volonté de se concilier.

## VOUS POUVEZ RENCONTRER UN CONCILIEATEUR

Monsieur VAN VLIERBERGHE - Hôtel de ville d'Aire-sur-la-Lys

Le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h



Conciliateurs de Justice et Médiateurs des Hauts de France

29, rue Ernest Renan 62400 BETHUNE

03 21 56 15 17 ou 03 21 68 73 72 Télécopie 03 21 56 05 88





Conciliateurs de Justice  
et Médiateurs des Hauts de France

Ressort du Tribunal de Grande Instance de :

**Saint-Omer**

Nom du Conciliateur de Justice :

Lieu de Permanence : **VAN VLIERBERGHE**

**Hôtel de ville Aire-sur-la-Lys**

**3ème vendredi 9h/12h**

A.V.I.J. 62

Aide aux Victimes et Information Judiciaire  
du Pas de Calais

13, rue Roger Salengro B.P 1013

62008 ARRAS CEDEX

Téléphone 03 21 71 62 00

Télécopie 03 21 51 57 58

E-mail : [aide-aux-victimes-62@wanadoo.fr](mailto:aide-aux-victimes-62@wanadoo.fr)

## VOUS AVEZ ETE VICTIME

- d'une agression physique ou sexuelle
- d'une escroquerie ou abus de confiance
- d'un cambriolage
- d'un accident de la circulation
- d'un vol
- d'une agression
- de violences
- etc...

## VOUS AVEZ DES DROITS

- à solliciter la réparation de votre préjudice
- dans certains cas à bénéficier de la solidarité nationale

**Pour mettre en œuvre ces droits il est indispensable :**

- d'entreprendre des démarches
- de bénéficier d'une information

**UNE REPONSE : LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX VICTIMES EST LA POUR :**

- Vous accueillir
- Vous informer de vos droits
- Vous écouter, vous apporter un soutien psychologique

Je souhaite l'assistance **GRATUITE**

de l'Association Départementale d'Aide aux Victimes et d'Information Judiciaire du Pas-de-Calais

coupon à remettre au Conciliateur de Justice sur place ou à adresser à :

**A.V.I.J. 62 13, rue Roger Salengro BP 1013 62008 ARRAS CEDEX**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

TYPE DE PROBLEME :

DEPOT DE PLAINTES :  OUI  NON

SIGNATURE :

Personne orientée par :

-NOM-PRENOM

-GRADE

-SERVICE

-DATE

# Accès au DROIT

## Conciliateurs de justice

- ☞ Monsieur VAN VLIERBERGHE - Canton d'Aire-sur-la-Lys : Hôtel de ville d'Aire-sur-la-Lys  
3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois (9h/12h)
- ☞ Médiation Familiale - 1 résidence Merles - 62219 LONGUENESSE ☎ 03.21.98.62.58
- ☞ Femmes Infos Services (Violences Conjugales) - ☎ 01.40.33.80.66 Minitel 3615 SOS FEMMES
- ☞ Allo Enfance Maltraitée - Numéro vert 0800.05.41.41
- ☞ Viols Femmes Informations - Appel gratuit 0800.05.95.95

## Logement

- ☞ ARPEGE - 1 résidence Merles - 62219 LONGUENESSE ☎ 03.21.12.10.95
- ☞ Comité Interprofessionnel du logement - 35 rue Carnot - 62500 SAINT-OMER ☎ 03.21.88.10.06

## Aide aux victimes d'infractions pénales

- ☞ Mairie de Saint-Omer - 1 place Maréchal Foch ☎ 03.21.98.40.88  
Permanence 3<sup>ème</sup> mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

## Consommation, Environnement, Vie pratique

- ☞ Union locale des consommateurs Que Choisir - Route de Wisques - 62129 LONGUENESSE  
Permanence pour les non-adhérents tous les matins de 9h à 12h
- ☞ Association de lutte contre la toxicomanie - 114 rue de Calais - BP 98 - 62500 SAINT-OMER ☎ 03.21.98.08.15
- ☞ Brigade d'intervention des douanes - 34 rue des madeleines - 62500 SAINT-OMER ☎ 03.2138.15.10

## Surendettement

- ☞ Banque de France - Commission de surendettement - 48 place Foch - 62500 SAINT-OMER ☎ 03.21.12.29.55

## Maison de la justice et du droit

- 6 rue Doyelle - 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE ☎ 03.21.61.56.90

## Permanence juridique gratuite d'avocat

- ☞ Palais de justice de Saint-Omer - Rue des tribunaux  
Permanence tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois à partir de 9 heures

## Juridictions administratives

- ☞ Tribunal paritaire des baux ruraux - 3 rue des tribunaux - BP 376 - 62505 SAINT-OMER ☎ 03.21.98.46.13
- ☞ Tribunal des affaires de sécurité sociale - 16 rue de la barrière Saint Michel  
62220 BOULOGNE SUR MER ☎ 03.21.31.88.28



**Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.**

Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

- à AIRE SUR LA LYS C C A S 9 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE 62120 AIRE SUR LA LYS

Pour prendre rendez-vous, contactez :

**Votre Conseiller Retraite : Patrick BAERT**  
**Téléphone : 06 08 97 89 49**

**CITR SAINT-OMER**  
**PASSAGE DU CHATEAU**  
**62500 ST OMER**  
**Téléphone : 03 21 46 59 00**